

LA REVUE DU CAIRE

لا ريفى دى كير

SOMMAIRE

	Page
JULIEN BENDA	Les Lettres de Noblesse d'un Genre 177
FRANCIS DE MIOMANDRE	L'Éternel Dialogue 182
SCANDAR FAHMY.....	Trois Poètes Satiriques du premier siècle de l'Islam 187
RAOUL AUDIBERT	L'Histoire et les Mémoires 198
ANDRÉ ROLLAND DE RENÉVILLE	La Poésie et l'Hermétisme..... 203
IBN AD-DAYA	Le livre de la Compensation et de la Bonne Fin 208
PIERRE DESCAVES	Balzac, Fondateur et Président des Gens de Lettres de France 240
RENÉ DUMESNIL	Albert Roussel 245
ROBERT KEMP	La Vie Théâtrale..... 253

rdc

ÉGYPTE : 12 PIASTRES

UN LIVRE QU'IL FAUT LIRE :

LE TEMPS DE SOUFFRIR

(Vues sur l'Après - Guerre)

P A R

GEORGES DUMANI

UN FORT VOLUME DE 340 PAGES

SUR BEAU PAPIER

P.T. 40

ÉDITIONS DE LA REVUE DU CAIRE

Qualité Immuable !



EMBOUTEILLÉ EN EGYPTÉ PAR S. I. C. O
PAR AUTORISATION DE THE COCA-COLA COMPANY U.S.A.

R. C. 63524

MISSION LAIQUE FRANÇAISE

LYCÉE FRANÇAIS DU CAIRE

2, Rue El-Hawayati.

JARDIN D'ENFANTS ET PETIT LYCÉE.

Arabe dans toutes les classes, depuis le Jardin d'Enfants et anglais à partir de la Huitième.

LYCÉE DE FILLES.

Entièrement séparé. Préparation au Baccalauréat français et Cours Complémentaires (culture générale ; enseignement ménager ; puériculture).

LYCÉE DE GARÇONS.

Enseignement de base commun. Option après le premier cycle entre les Sections française, égyptienne et commerciale. Éducation physique et sports. Formation de l'esprit et du caractère par les méthodes libérales et actives. Service automobile.

LYCÉE FRANÇAIS D'ALEXANDRIE

C h a t b y

JARDIN D'ENFANTS, LYCÉE DE FILLES

Entièrement séparé. Préparation au Baccalauréat français et au Baccalauréat égyptien. Section d'enseignement ménager.

LYCÉE DE GARÇONS.

Préparation au Baccalauréat français, au Baccalauréat égyptien et au Diplôme Supérieur de Commerce.

Enseignement de l'arabe et de l'anglais dans toutes les classes. Éducation physique et Sports.

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'AGRONOMIE ÉGYPTIENNE.

Au Lycée et à l'annexe agricole de Ras el-Soda.

COURS SUPÉRIEURS :

sciences, lettres, droit, sciences économiques.

COURS D'INGENIEURS :

chimistes et de sous-ingénieurs électro-mécaniciens.

LA RENTRÉE EST FIXÉE, DANS TOUS LES
ÉTABLISSEMENTS DE LA MISSION LAIQUE FRANÇAISE,

AU LUNDI 10 OCTOBRE 1949.

MISSION LAIQUE FRANÇAISE

LYCÉE FRANCO-ÉGYPTIEN

Avenue Fouad 1er, HÉLIOPOLIS.

LYCÉE DE GARÇONS

Les deux cultures française et égyptienne données à tous les élèves.

Préparation aux Baccalauréats égyptien et français. Français, arabe et anglais obligatoires.

LYCÉE DE JEUNES FILLES

Entièrement séparé du Lycée de Garçons.

Baccalauréat. Section de culture générale. Arts d'agrément et ménagers.

JARDIN D'ENFANTS

Tous les sports sont pratiqués sur les plus vastes et les plus beaux terrains d'Égypte. — Autobus.

COLLÈGE FRANÇAIS DE GARÇONS

45, Rue du Daher.

Prépare au Certificat d'Études primaires françaises et au Baccalauréat égyptien.

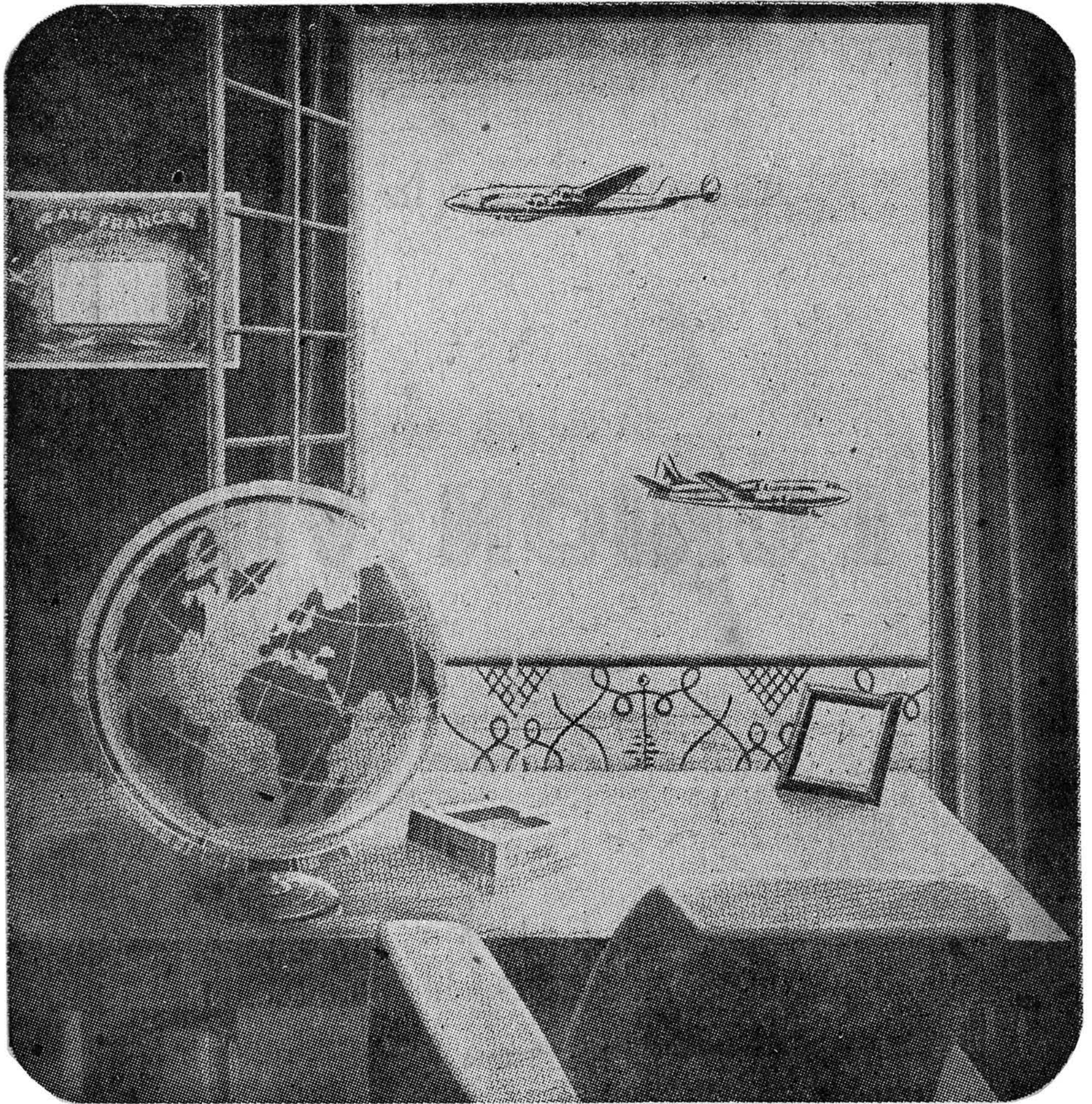
COLLÈGE FRANÇAIS DE JEUNES FILLES

6, Rue Zohni, Daher.

Prépare aux Certificats d'Études primaires et aux Brevets. Arabe et anglais dans toutes les classes.

Section de préparation au Brevet d'Études Commerciales.

LA RENTRÉE EST FIXÉE, DANS TOUS LES
ÉTABLISSEMENTS DE LA MISSION LAIQUE
FRANÇAISE, AU LUNDI 10 OCTOBRE 1949.



**VOYAGEZ VITE ET CONFORTABLEMENT DANS
UNE AMBIANCE AGRÉABLE GRACE AUX AVIONS**



AIR FRANCE



Direction régionale et Aérogare

- Midan Soliman Pacha Tél. 79913 - 14 - 15

*Agences : Le Caire Imm. Sheppard's Tél. 45670 .
- Alexandrie : 3, rue Fouad 1er -- Tél. 20941*

ET TOUTE AGENCE DE VOYAGES RECONNUE

LA REVUE DU CAIRE

LA REVUE DU CAIRE

À partir du numéro de Novembre 1949, la *Revue du Caire*, pour répondre au succès toujours plus grand dont elle jouit, paraîtra en édition de luxe, sur beau papier roman et comprendra des illustrations et des hors-textes lorsque l'intérêt de l'article l'exigera.

De même, nous accédons avec plaisir au désir de nombreux lecteurs qui voudraient voir augmenter l'aspect égyptien de la revue. Aussi, à côté des articles des meilleurs écrivains et critiques de France qui sont ses collaborateurs réguliers, on trouvera plus de pages consacrées aux traductions des principales œuvres inédites de la littérature arabe contemporaine ou classique, aux études sur l'histoire de l'Égypte, signées des plus grands spécialistes égyptiens et étrangers, enfin aux œuvres de toute sorte dues à la plume d'auteurs égyptiens de langue française.

Ainsi, la *Revue du Caire* poursuivra son rôle qui est d'être un trait d'union entre les cultures française et arabe, entre les intellectuels d'Égypte et de France. Il ne faut pas oublier que c'est elle, principalement, qui a fait connaître au public international de langue française les œuvres de Taha Hussein, de Tewfik El Hakim, de Mahmoud Teymour, ou actuellement de Ibn ad-Daya, comme c'est elle qui, durant toute la guerre, a fourni au public égyptien la possibilité de ne pas perdre contact avec la littérature française. Dans l'effort d'enrichissement que nous allons

entreprendre, nous allons tâcher de donner un sens plus dynamique encore à cette fonction de trait d'union que la *Revue du Caire* revendique.

À côté des articles de fond, on trouvera dorénavant des critiques littéraires, artistiques et musicales, d'une impartialité complète qui permettront, à l'Étranger, de tâter le pouls du mouvement intellectuel en Égypte.

Par contre, des notices bibliographiques très riches donneront une idée complète aux milieux cultivés d'Égypte sur tout ce qui paraît en librairie à Paris et au sommaire des principales revues de France.

Au cours des prochains numéros, nos lecteurs verront un grand débat s'instituer autour d'une nouvelle et audacieuse interprétation des monuments pharaoniques, avancée par quelques archéologues, débat qui ne manquera pas de donner beaucoup de vie aux discussions normalement pondérées des égyptologues.

Enfin, au cours de l'année 1950, la *Revue du Caire* fera paraître plusieurs numéros spéciaux très importants, notamment pour célébrer le millénaire d'Avicenne et celui de la fondation de l'Université d'Al Azhar. Un autre numéro sera consacré à la mémoire de notre illustre collaborateur, Pierre Jouguet.

Afin de ne pas nuire aux collections de la *Revue du Caire* que beaucoup de nos abonnés relit régulièrement, le présent volume se termine avec ce numéro. Par ailleurs, sur la demande de nombreux fidèles, nous publieront en avril 1950 une *Table Générale des Matières* se rapportant aux douze années de parution ininterrompue de la revue, dont la collection complète atteint, chez les bibliophiles, des prix toujours plus élevés.

En parcourant cette *Table Générale des Matières*, qui est en préparation, on ne peut se défendre d'un sentiment de légitime satisfaction pour l'œuvre accomplie depuis 1938 au service de la culture égyptienne, dont elle a fait connaître la renaissance contemporaine, au service de la cause des démocraties durant la guerre et au service de la culture française en Orient.

Cette grande œuvre, la *Revue du Caire* compte la poursuivre avec une vigueur renouvelée et dans une présentation de luxe. Elle est prête à accueillir toutes les collaborations, ne désirant pas bannir à priori aucune tendance, pourvu qu'elle s'exprime par une pensée et dans un style de qualité. Elle espère pouvoir compter sur tous ses abonnés, et sur tous les amis de la culture égyptienne et de la langue française pour la soutenir dans ses nouveaux efforts.

LES LETTRES DE NOBLESSE D'UN GENRE :

TROIS GRANDS MÉMORIALISTES.

La commémoration actuelle de Chateaubriand, lequel reste pour l'humanité séculière l'auteur des *Mémoires d'Outre-tombe*, invite tous ceux qu'intéresse l'histoire littéraire à réfléchir sur la destinée du genre qu'il a si magistralement illustré.

Les Mémoires, en tant qu'un être humain y traite systématiquement de son âme, de sa formation, de son évolution, sont chose éminemment moderne. L'antiquité ne l'a pas connue. Tout au plus en trouve-t-on des traces aux *Confessions* de Saint-Augustin. Il n'est d'ailleurs pas défendu de voir dans l'examen de conscience cher à l'Eglise un des ferments du genre. Le Moyen-Age s'en abstient. Montaigne ne fait pas de soi le fond de son livre. Retz est un politique. La patricienne, Mme. de Caylus eût rougi de nous parler de son cœur, de nous dire ce qu'il sentit quand elle quitta, petite fille, la terre de sa naissance. Le genre date de la veille de la Révolution, cette proclamation de l'Homme total. Ce n'est peut-être pas un hasard s'il fut fondé par un homme du peuple, ni s'il l'a du premier coup porté à sa perfection.

Les *Confessions* de J.J. Rousseau ont cela de commun avec leur grand rejeton, les *Mémoires d'Outre-tombe*, et avec l'ensemble des œuvres similaires ; elles

exaspèrent toute une classe d'hommes contre un auteur qui, pendant plusieurs livres, conte ce qui lui advint et se croit intéressant. Ces insurgés ne veulent pas admettre que leur procès s'adresse au genre, non à l'individu, et est aussi fondé que de blâmer l'homme d'Etat d'être ambitieux ou le comédien d'aimer le succès. Comme l'irritation ne va guère sans injustice, ils refusent de reconnaître que tel mouvement personnel raconté par l'auteur est d'une portée parfaitement générale, ou s'appliquent à épingleur un ou deux traits de son livre qui, en effet, en sont dénués. Le mobile de ces censeurs est le plus souvent une basse envie à l'égard d'une personnalité marquée et qui a conscience de l'être, mais quelquefois aussi la volonté, non exempte de noblesse, qu'on ne parle jamais de soi, quelle que soit la valeur de ce qu'on en dit. Une fois de plus, l'intérêt moral s'oppose à l'intérêt de la science.

Le parti-pris d'assigner ces sortes d'ouvrages au tribunal de la morale me semble la source d'un contresens constant sur eux. On juge un caractère, alors que la question est de juger la *description* d'un caractère et de savoir si les traits qu'on nous en propose sont bien choisis et expressifs. Ainsi on condamne l'"impudeur" de Rousseau, ses récits de choses honteuses, sa complaisance à les conter, mais on oublie que l'information de ces choses est capitale pour connaître cette nature et que notre objet est de la connaître, point de savoir si elle nous plait ou non. Rien de plus curieux sous ce jour que la critique des Mémoires de Chateaubriand par Sainte-Beuve. Il lui reproche son égoïsme, sa fatuité, son ingratitude, sa soif des honneurs, son incurable ennui, bref d'être ce qu'il est, alors que ce qui importe c'est qu'il nous ait dit, véridiquement et fortement, ce qu'il est. Il le honnit, au nom de la vie, d'avoir flétri la "manie d'être", comme si on pouvait exprimer une nature nihiliste d'une manière plus juste

et plus saisissante et comme si l'expression de cette nature n'était pas ici le vrai sujet. Jamais l'occultation du sens critique par la moralité (ne parlons point d'autres causes) n'a été plus parfaite.

On réplique : "Ces hommes se donnent pour des caractères, pour de beaux caractères. L'un d'eux claironne en débutant qu'on va voir un modèle de vertu, que les hommes méconnaissent. J'ai le droit de vérifier." Qu'est-ce à dire ? Qu'ils ont, eux aussi, commis la faute d'évaluer leur nature. Mais vous, détaché d'eux, vous savez bien que leur vraie valeur est de l'avoir peinte, et de verser un apport à cette "étude de l'Homme" dont Rousseau avait vu, seul en son temps, qu'elle ne fait que commencer.

Mais il est de l'homme de lire en moraliste non en savant.

Les confidences du solitaire d'Ermenonville partagent encore ce trait avec celles de René : elles sont, parmi les nombreuses œuvres de leur auteur, la seule qu'on lise toujours : *Emile*, *Le Contrat Social*, *la Lettre à d'Alembert*, comme le *Génie du Christianisme* ou les *Martyrs*, ne retiennent plus que les érudits. Les *Confessions* et les *Mémoires d'Outre-tombe* sont sur les rayons de tout honnête homme. Il faut que nos purs se résignent : l'homme moderne aime les histoires d'âme et se soucie peu des idées tombées dans le commerce ou des grands trépas de l'épopée.

Et il aime l'histoire de ces âmes d'une tendresse toute spéciale dans ce qu'elles ont de plus jeune, de plus frais, et aussi de plus irrationnel, de plus propre au cœur de tout homme : leurs enfances, leur attachement aux lieux où elles vécurent, leurs amours, ce qui demeure à jamais dans la bible du sentir humain, ce sont les soirs où le petit Jean-Jacques dévore avec son père des romans fous qu'ils ne quittent que le matin en entendant les hirondelles (ces hirondelles devenues im-

mortelles) ; c'est le cabinet de M. Lambarcier, avec son estampe représentant tous les papes, son baromètre, son grand calendrier, ses framboisiers qui ombrageaient la fenêtre ; c'est l'heure où, entre un ruisseau à droite et le mur d'une cour à gauche, le petit transfuge de Genève voit pour la première fois Mme. de Warens. Et c'est Combourg, le grave enfant blotti avec sa sœur au fond de l'immense salon qu'arpente leur sombre père, les chouettes dessinant sur les rideaux de son lit l'ombre mobile de leurs ailes, et aussi les offrandes de son cœur, encore qu'ici les récits de l'homme du peuple soient nécessairement plus prenants que ceux du grand seigneur, ménager par essence en matière d'abandon.

Enfin l'un parce que né malade, l'autre désenchanté, ces deux rapporteurs de leur âme ont trouvé la vie malheureuse. L'homme moderne les en aime, les sent profondément des siens.

En voici un troisième, d'une saveur tout autre. Celui-là trouve la vie bonne, une "charmante promenade à travers la réalité", et nos inquiets lui en ont voulu. C'est que sa vraie religion fut la science et l'impassible de sa méthode. Homme du peuple, Renan a, lui aussi, le génie des sentirs profonds, des souvenirs intimes et pénétrants ; mais l'impudeur lui est inconnue et le reproche d'histrionat ne lui fut point fait ; c'est que cet homme du peuple est prêtre au moins de vocation et de formation, et la décence passée dans ses moëlles. L'aventure féminine n'a pas joué dans sa vie, mais il parle de la femme comme aucun des deux autres et l'on se demande en l'écoutant s'il ne faut pas être extérieur aux choses, pour les vraiment comprendre. Enfin, il eut la fortune d'être le siège d'un drame éternel, le plus grand de l'âme humaine. Quand l'auteur des "Souvenirs d'enfance et de jeunesse" prononce : "il ne sert de rien d'alléguer

que l'Eglise fera peut-être un jour des concessions qui rendront inutiles des ruptures comme celle à laquelle je dus me résigner", on sent qu'il met la main sur un trouble qui est propre de toute une humanité, l'est pour des siècles, et la touche autrement que les pathétiques phobies du génial vagabond ou le glorieux nonchaloir du gentilhomme breton.

Telles sont les lettres de noblesse du genre mémorialiste. On est inquiet pour son avenir quand on voit tel de ses représentants actuels devoir nous dire comment on préparait les œufs chez ses parents et le mal qu'il eut un jour à faire tenir son parapluie dans sa valise.

JULIEN BENDA

L'ÉTERNEL DIALOGUE

Un des phénomènes les plus curieux de la vie française, un de ceux qui frappent l'observateur le plus superficiel, pour peu qu'il soit impartial, c'est ce contraste qu'il y a entre les extraordinaires audaces de la pensée, lesquelles iraient si on les laissait faire, jusqu'à la subversion universelle, au "chambardement" général, et la timidité et la prudence la plus... modeste dans la conduite générale de la vie. C'est même là, si je puis dire, un des thèmes familiers de la conversation. Et tout le monde tombe d'accord pour constater la chose, sans d'ailleurs rechercher ses causes et ses raisons.

Cette réflexion, et bien d'autres encore, me sont venues à l'esprit pendant la lecture du dernier livre de M. Marcel Aymé : *Le Confort Intellectuel* dans lequel le phénomène dont je parle est montré avec la verve puissante qui caractérise le célèbre auteur de *La Jument Verte*. Il faut dire que, comme tous les humoristes dignes de ce nom, M. Marcel Aymé ne ménage pas le personnage chargé d'incarner sa propre thèse. Comme pour donner toutes les armes possibles à un contradicteur éventuel, il en fait un bonhomme parfaitement ridicule et même parfois odieux. Manœuvre au fond très habile, car ainsi on ne pourra pas l'accuser de gagner trop facilement la partie et... la dite manœuvre, fort subtile dans sa courtoisie, n'est pas sans analogie avec ce fameux "contraste" que j'évoquais

au début. L'esprit français est fait de ces oppositions, de ces contradictions...

* * *

Dans quelle mesure ce M. Lepage, bourgeois renforcé, bourgeois tout à fait vulgaire et conçu dans la tradition romantique de Flaubert, qui disait : "J'appelle bourgeois un homme qui pense bassement", dans quelle mesure ce successeur des Homais, des Tribulat Bonhomet, et de tant d'autres, exprime-t-il la véritable pensée de son créateur, je n'en déciderais pas volontiers. Car il est évident que M. Marcel Aymé exagère, qu'il "en remet" comme on dit vulgairement. N'empêche qu'il y a du vrai dans sa thèse, si burlesquement qu'il la présente, et que le "confort intellectuel", avec tout ce qu'il représente d'antipathique dans son conformisme et sa perpétuelle tendance à la régression, a bien son prix tout de même. Il suffit de penser aux désastres et aux misères qu'entraîne le culte du Progrès à tout prix, l'idolâtrie des idées nouvelles.

Niaiserie pour niaiserie, on peut en effet se demander quelle est la plus grande : celle de l'homme qui s'attache à ces idées-là, parce qu'elles sont nouvelles, sans se préoccuper de savoir si leur réalisation amènera le bonheur ou la catastrophe : ou celle de l'homme à qui la peur du nouveau, quel qu'il soit, inspire la décision de demeurer fidèle à la tradition, c'est-à-dire aux idées anciennes, *parce qu'elles sont anciennes*, et que la faiblesse de son esprit lui interdit d'en concevoir d'autres. Il est clair que cette prudence-là le garantit tout au moins des risques encourus par les autres, ceux de l'opinion contraire, lesquels ont néanmoins beau jeu de lui reprocher sa timidité, — qu'ils taxent de couardise — car, disent-ils : si personne n'avait jamais osé rien changer à l'ordre établi, le monde en serait resté à une barbarie... pithécantropique. Ils ont tort chacun et également

raison. Et leur dialogue dure depuis des siècles, tragique quelquefois, mais Dieu merci ! le plus souvent comique.

Mais il y a une observation que M. Marcel Aymé, me semble-t-il, n'a pas faite, — et pour cause. C'est que, si l'on y regarde d'un peu près, il existe des analogies curieuses entre l'un et l'autre de ces interlocuteurs, et comme qui dirait une connivence, une entente secrète : à vrai dire tellement secrète qu'ils n'en ont pas conscience et que, si on la leur révélait, ils en seraient fort étonnés, et peut-être même scandalisés. Car ils tiennent à ce que leur "attitude" soit prise tout à fait au sérieux... Si, dans les discussions publiques ou privées, chacun se montre intransigeant et rigoureusement logique, quand il s'agit d'applications, quand il s'agit de mettre en pratique ces belles théories, certains accommodations inattendus se présentent, comme par hasard et, sans qu'on puisse savoir qui est intervenu pour concilier et harmoniser les choses, tout s'arrange de manière à peu près satisfaisante. Moi, je pense que c'est parce qu'il devait y avoir un bourgeois timoré qui se dissimulait sous le masque du réformateur à tous crins, et un révolutionnaire impavide tapi dans l'ombre du conformiste méticuleux. Chacun était ainsi prêt à faire les concessions nécessaires, et cela, remarquons-le, dans l'intérêt d'un certain ordre et d'une certaine tolérance qui permettrait de recommencer indéfiniment ces belles joutes oratoires, tradition nationale en quelque sorte, puisque déjà de son temps Tacite dépeint les Gaulois comme un peuple de beaux parleurs. Et l'on sait très bien que les gens qui goûtent dans un discours le charme verbal plutôt que la valeur des idées, sont prêts à admirer leur adversaire s'il est éloquent, à tout lui pardonner... Et, de là à trouver acceptables les dites idées qu'on avait d'abord redoutées, il n'y a qu'un pas...

L'exemple le plus frappant de tout ce que je viens d'avancer, la Révolution Française le donne avec surabondance. Les idées, théoriquement si généreuses et si belles, qui avaient présidé à sa naissance, ont abouti pratiquement aux effroyables excès, aux délirantes folies de la Terreur. Mais cela ne pouvait durer, car il existait dans la nation une volonté de vivre plus puissante que toute tyrannie et cette volonté s'incarna dans la personne de Bonaparte qui représente en quelque sorte le bourgeois français se raccrochant à ses traditions, à ses habitudes ancestrales. Issu de la Révolution, imprégné de ses idées, il est cependant prêt, au nom d'une sagesse supérieure, à les sacrifier, à les renier, pour ramener la paix dans une société désorganisée, pour restaurer dans le pays ce "confort intellectuel" sans lequel, au fond, on ne peut vivre.

Depuis près de vingt ans, on a fait une telle apologie de l'inquiétude, on a voulu y voir un "ferment" de progrès si puissant, qu'on a fini par mépriser tous les autres. A tel point qu'on en était venu à considérer le trouble comme le seul état mental digne d'un esprit supérieur, et la révolution comme un état naturel, indispensable au bon fonctionnement de la vie des peuples.

La profonde indifférence que la masse de la nation manifestait à l'égard de cette étrange doctrine contrebalançait fort heureusement ce qu'elle aurait eu de désastreux si elle s'était répandue en dehors des cercles de l'"intelligentzia", et si, d'autre part, elle avait véritablement bouleversé les esprits, au lieu de rester à leur surface, comme une vaine et brillante écume. Une grande partie de ce bouillonnement s'est évaporée dans les parlotes de cafés, dans les polémiques des petites revues, et chacun de ces agitateurs effrénés demeurait en réalité, une fois achevé le discours ou la libelle, un Chrysale parfaitement tranquille, un bourgeois de vieille roche... Mais un bourgeois intelligent,

et toujours prêt à comprendre le parti qu'on peut tirer d'une doctrine, même ayant fait ailleurs les preuves de sa notoriété, pourvu qu'on sache en extraire les éléments viables et bénéfiques. Car, le plus souvent, c'est en dedans de chacun qu'a lieu ce dialogue éternel entre le timide et l'audacieux, entre le révolutionnaire et le traditionnel, pour le plus grand bien de tous, pour l'équilibre de la civilisation.

FRANCIS DE MIOMANDRE

TROIS POÈTES SATIRIQUES DU PREMIER SIÈCLE DE L'ISLAM

Les savants sont d'accord pour diviser l'histoire de la littérature arabe en cinq périodes : a) L'époque des Djahillia (ignorance), ainsi appelée parce que les hommes n'avaient pas encore reçu la révélation islamique ; b) La période islamique qui va du début du septième siècle jusqu'à la mort de Marwan ibn Mohammed, dernier khalife ommayade ; c) La période des Abbassides qui va de l'avènement d'Aboul Abbas, à la chute de Bagdad entre les mains des Tartares en 1258 ; on peut dire de cette période qu'elle fut, du moins dans ses débuts, l'âge d'or de la poésie arabe ; d) La décadence sous les différentes dynasties turques ; e) La renaissance moderne en Egypte et dans le Moyen Orient.

Jusqu'à ces dernières années, la première de ces périodes était considérée comme la plus intéressante. Mais deux orientalistes hollandais Snouk Hurgronje et A.J. Vencinck mirent en doute les poésies (je n'ai pas dit les poètes), de l'époque antéislamique. Après eux, l'éminent Docteur Taha Hussein Bey ne se contenta pas de douter ; il alla plus loin. Appliquant la méthode cartésienne, et bousculant toutes les traditions, même les plus établies, il nia formellement l'authenticité et l'historicité des poèmes considérés comme appartenant à la dite période. Il soutint contre vents et marées que toutes les poésies attribuées à Omrou

ibn Al Kais, Zuhair et autres étaient apocryphes, et de loin postérieures à l'Islam. Le livre où le Docteur Taha Bey exposait ses idées fit beaucoup de bruit à l'époque de sa publication, et on le discuta dans tous les milieux du monde arabe. Mais ses arguments étaient si probants, que tous les orientalistes de quelque valeur finirent par se rallier à ses théories.

Je me garderai bien de me hasarder sur un terrain aussi dangereux, et ne parlerai que de trois poètes connus, catalogués et dont les poèmes sont reconnus comme authentiques. Ces trois poètes sont des spécialistes de la satire et M. Caussin de Perceval dans un numéro de la "Revue Asiatique" les considérait comme les premiers satiriques de la littérature arabe. Ce sont Garir, Al Akhtal et Al Farazdaq.

Les savants orientaux et les orientalistes ont discuté et discutent encore à perte de vue la valeur respective des trois poètes, chacun d'eux ayant des partisans fanatiques et des détracteurs acharnés. Pour les uns Al Akhtal est sans égal, alors que d'autres préfèrent la richesse verbale d'Al Farazdaq, qui était en quelque sorte le Victor Hugo de l'époque. Garir a également ses partisans, peut-être moins nombreux, mais tout aussi fanatiques.

Comme Al Akhtal est à notre avis le meilleur des trois, c'est de lui que nous parlerons en premier lieu. De plus, ce poète nous est très bien connu, car l'éminent orientaliste belge, le R.P. Lammens de la Société de Jésus, l'homme qui connaît le mieux les Ommayades, à qui il a consacré de nombreux volumes du plus haut intérêt, a publié à Beyrouth un livre très documenté sur Al Akhtal sous le titre de "Un poète chrétien à la cour des Ommayades". En effet, et aussi bizarre que cela puisse paraître, le poète officiel d'Abdel Malek ibn Marwan, un des plus glorieux khalifes ommayades était chrétien.

C'était un Arabe, nomade d'origine, de la tribu nedjienne de Taghlib, mais ses parents comme bon nombre de familles de la même tribu avaient émigré en Iraq. Al Akhtal n'est d'ailleurs pas le vrai nom du poète, qui se sommait Ghîyath ; son pseudonyme de Akhtal voulant dire le bavard et non pas, comme on l'a souvent prétendu, celui qui a les oreilles pendantes ou décollées. Pensez-vous qu'ayant été un certain temps l'ennemi de Garir, celui-ci qui avait la dent dure et la plume acérée aurait manqué de se moquer de cette infirmité, comme il le fit des jambes cagneuses et de la barbe hirsute de son grand ennemi Al Farazdaq ? Or, nous avons eu beau fouiller le diwan de Garir pour y trouver un mot relatif aux oreilles d'Al Akhtal, nous n'avons rien relevé, ce qui nous paraît prouver que les dites oreilles étaient normales.

Encore jeune, Al Akhtal chez qui la veine poétique s'était très tôt développée, s'attaqua à la réputation de celui qui était considéré comme le poète attitré de la tribu, le vieux Ka'b ibn Goail. Ils se livrèrent une guerre acharnée, et tous les matins de nouvelles épigrammes de plus en plus acérées et même cruelles connaissaient le jour. Finalement le vieux Ka'b s'avoua vaincu et reconnut la valeur de son jeune rival et sa supériorité.

La mère du poète étant morte, alors qu'il était encore enfant, son père se remaria avec une jeune femme qui employa Al Akhtal aux plus durs travaux domestiques, et l'envoya garder les chèvres dans le désert. Dans le volume VII de Kitab Al Aghani d'Aboul Farag Al Asfahani, nous trouvons deux vers, qu'on dit être les premiers composés par Al Akhtal. C'est une épigramme contre sa marâtre, à qui il avait dérobé par ruse une outre pleine de lait et un sac contenant des raisins secs.

Nous avons dit que comme bon nombre de Taghlébites, Al Akhtal était chrétien, mais les auteurs ne sont guère d'accord sur l'importance de la religion chez le chantre des Ommayades. Alors que l'érudit Père Lammens le dit excellent chrétien, respectueux du dogme et des prêtres, M. Clément Huart, le grand orientaliste français, à qui on doit tant d'articles savants dans "l'Encyclopédie de l'Islam", prétend que le christianisme professé par le poète était surtout d'apparat purement extérieur. Il portait une énorme croix, enrichie de pierres précieuses sur la poitrine et conserva, sa vie durant, ce signe ne le cachant même pas dans le palais des Ommayades, quand la faveur des princes de cette famille l'y appela. Seulement, si on demandait à Al Akhtal ce que signifiait le port de cette croix, il se contentait de hausser les épaules et de dire que c'était là un bijou et rien de plus.

Le Khalife Abdel Malek ibn Marwan, bien que musulman assez tiède, essayait presque tous les jours de convertir Al Akhtal à l'islamisme. Le poète répondait régulièrement qu'il ne s'y refusait pas formellement, si on lui permettait de boire du vin et de ne point jeûner le mois de Ramadan. Abdel Malek lui dit que s'il se convertissait dans ces conditions, il lui ferait couper le cou. Un jour, au cours de cette discussion quotidienne, Al Akhtal répliqua aux sollicitations du khalife par ce vers : "Je continuerai à boire la bienfaisante liqueur et à me prosterner au lever de l'aurore". Ce dernier vers nous montre qu'au VIII^{ème}. siècle, les Arabes de la tribu de Taghlib avaient conservé la coutume des chrétiens primitifs, (encore en usage dans les églises chrétiennes d'orient, toutes orientées vers l'est) de prier en se tournant vers le soleil levant, comme le font les musulmans vers la Mecque, indiquée dans les mosquées par le Mihrab.

On s'est souvent demandé comment un poète chrétien comme Al Akhtal avait été choisi par les khalifes Ommayades comme leur chantre officiel. L'explication est facile à donner. D'abord Al Akhtal avait été chaudement recommandé à Yazid fils de Moawiya par ce même Ka'b ibn Goail qu'il avait attaqué dans sa jeunesse. Le vieux poète qui, comme nous l'avons dit, avait reconnu la valeur de son jeune rival et savait que nul mieux que lui ne pouvait convenir à la tâche que voulait confier Yazid (qui était très tolérant envers les non musulmans, chrétiens et juifs) à son poète officiel. Le khalife cherchait quelqu'un pour composer des pamphlets qui, répandus par toute l'Arabie, et propagés par ces espèces de chanteurs populaires qui allaient de ville en ville, serviraient les intérêts politiques des Ommayades. Le but de Yazid et de ses successeurs était de détourner l'affection publique du parti des Ansars, ces médinois qui avaient aidé le prophète à conquérir la Mecque, et ses quatre successeurs à mettre la main sur la Syrie et l'Arabie tout entière. Or, aucun poète à cette époque ne valait Al Akhtal. Pas un, à part Garir et Al Farazdaq, ne pouvait rivaliser avec lui dans la satire et les injures où il était passé maître. Mais ces deux poètes, sans être ouvertement du parti des Ansars, sympathisaient beaucoup avec eux, et les préféraient à la dynastie régnante. On a même prétendu qu'Al Farazdaq était Hachimite, mais on n'a aucune preuve de cela.

Bien que ce soit Yazid qui ait introduit Al Akhtal à la cour de Damas, c'est le khalife Abdel Malek ibn Marwan, fils et successeur de Marwan ebn Al Hakam, qui en fit le poète officiel de la cour et sous son règne Al Akhtal fut respecté et choyé comme rarement le fut poète. Abdel Malek ne manquait jamais une occasion de le récompenser et de le féliciter. Un jour qu'Al Akhtal avait récité une poésie très élo-

gieuse pour le khalife, celui-ci s'écria de façon à être entendu de toute la cour : "Que celui qui est capable de me louer de cette façon le fasse ; autrement qu'il se taise ou je lui fais trancher la tête".

Al Akhtal durant toute sa vie chanta son protecteur, ses enfants, ses parents, et exalta la mémoire de Osman ; il attaqua de plus en plus les Slides, les Zubairites et surtout les Ansars. Cette partie de son diwan a une énorme importance : on y trouve la survivance de l'ancienne Djahillia, l'écho des passions contemporaines, comme l'attitude fière et indépendante d'Al Akhtal et la tolérance des Ommayades.

Sous Soleiman, Al Akhtal resta en faveur à la cour, mais Walid était un esprit assez borné et un khalife assez peu ami des lettres. De plus il amena avec lui son poète attitré, le nommé Adi ibn Al Rikaa. Comme c'était un musulman très fervent, il lui déplaisait de voir un poète chrétien jouir d'une telle faveur dans une cour musulmane. Il rélégua donc Al Akhtal au second plan et le poète quelque peu mortifié et ulcéré de se voir préférer un médiocre mourut avant la fin du règne de Walid, encore que quelques auteurs prolongent sa vie jusque sous le règne d'Omar II.

*
* *
*

Garir ebn Atiya ebn Al Khtafa était un vrai bédouin de Ben Kulaib, rameau de la tribu des Tamim mudarites. Certains rares arabisants le préfèrent à Al Akhtal, mais c'est surtout à Farazdaq son grand rival et ennemi qu'on le compare. Il est probablement le plus grand poète satirique de la langue arabe, et M. Caussin de Perceval, qui fait autorité en cette matière, le considère comme de loin supérieur à Al Farazdaq.

Garir et Al Farazdaq ne s'aimaient pas, car chacun d'eux se prétendait supérieur à l'autre. Cette simple

inimitié ne tarda pas à se transformer en haine, à la suite d'une brouille qui avait éclaté entre deux tribus Tamimites : les Mudjashis dont Farazdaq était le chantre et le champion, et les Djuhail, à qui était apparenté Garir et chez qui il comptait de nombreux amis.

On peut dire de Garir que sa vie tout entière est remplie par sa polémique avec son grand ennemi, et il suffisait, dit-on, que l'un d'eux allât s'installer dans une rue, pour que le second emménage dans la maison d'en face ; et les épigrammes de pleuvoir d'une fenêtre à l'autre.

La lutte des deux grands satiriques se déroula d'abord à Basra, et il y eut des scènes si violentes, au cours desquelles les partisans des deux poètes en vinrent aux mains, que les autorités essayèrent, en vain, d'intervenir. De temps en temps, Garir se réconciliait avec son ennemi ; mais ça ne durait jamais bien longtemps, et après quelques jours de trêve, la polémique reprenait de plus belle.

Al Haggag, gouverneur de l'Iraq, qui détestait les chrétiens et tenait Garir en très grande estime, désirait le voir remplacer Al Akhtal à la cour de Damas. Il introduisit donc le poète auprès de Abdel Malek ibn Marwan, dans l'espoir que le khalife éloignerait le poète chrétien, mais la faveur que l'ommayade témoignait à son poète ne se démentit pas un seul jour, et Garir, malgré l'appui de Haggag, ne réussit pas à supplanter le Taghlébite.

Après la mort de Abdel Malek qui, tout en préférant Al Akhtal, avait comblé Garir de présents, celui-ci se vit évincé de la cour par le favori de Walid, Adi ibn Rikaa, poète médiocre mais très prisé par le khalife, assez peu connaisseur en matière de poésie. Or, Garir, musulman fervent, suivait les préceptes de sa religion à la lettre et avait une grande réputation de

chasteté. Aussi le khalife Omar II, qui était un excellent musulman, l'appela-t-il à la cour de Damas et en fit son poète officiel. Garir put alors montrer qu'il n'était pas seulement un satirique ; il consacra de très belles poésies à la louange de son protecteur. On a également de lui de touchantes élégies. Mais dans toutes ses œuvres satiriques ou autres, Garir est resté un vrai bédouin. Etant tombé très malade, il sentit qu'il n'avait plus longtemps à vivre et manifesta le désir de retourner à Yamama d'où il était originaire. Il y expira quelques jours après son arrivée en l'an 110 de l'Hégire, c'est-à-dire en 728 de l'ère chrétienne. Son vieil ennemi Al Farazdaq l'avait précédé de quelques jours dans la tombe.

On raconte sur Garir un fait des plus curieux. Quand Al Farazdaq avait été particulièrement fielleux et que Garir ne se sentait pas en verve, il faisait mettre une natte par terre, se mettait entièrement nu et passait la nuit à se rouler dessus. Quand le matin se levait, Garir avait le corps en sang, mais l'inspiration était venue et Al Farazdaq allait entendre des vérités !

*
* *

Al Farazdaq de son vrai nom Hammam ibn Ghaleb ibn Saasaa était également un bédouin. Il appartenait à la tribu Mudjashi, et habitait Basra en temps normal. Alors qu'Akhtal était un chrétien d'apparat et Garir un musulman convaincu et fervent, Al Farazdaq offrait un curieux mélange de dévotion et d'impiété. Il manifestait une grande dévotion et beaucoup de respect pour la famille du Prophète, mais d'un autre côté il était libertin, cynique, couard et laid. Il se faisait un jeu d'attaquer l'honneur des femmes et abusait de la terreur qu'inspirait sa muse ordurière ; avec ça vindicatif et haineux. Cependant,

on est forcé de convenir que c'est un très grand poète, peut-être moins fécond que Garir ou qu'Al Akhtal, mais d'un talent au moins égal. On a dit de Garir qu'il puisait dans la mer, et de Farazdaq qu'il creusait dans le roc.

Tout jeune, le poète avait commencé à composer des poésies licencieuses et on peut même dire tout à fait pornographiques. Le Khalife Ali l'ayant entendu un jour en réciter une lui conseilla de changer de genre et d'apprendre le Coran. Al Farazdaq se serait fait enchaîner par des amis dans sa chambre et ne l'aurait quittée que lorsqu'il sut par cœur et de façon impeccable le texte sacré. Sur ces entrefaites son père mourut et le jeune homme revint à la poésie. Ayant forcé Moawiya à rendre un héritage qu'il considérait comme injustement confisqué, il s'attira la haine de Ziad, frère du khalife, et comme celui-ci était le gouverneur de Basra, le poète qui habitait cette ville la quitta pour Médine dont le gouverneur Saïd ibn Al As l'estimait. Malheureusement pour lui là encore il se fit détester pour sa mauvaise langue et son ironie de mauvais aloi. Et le successeur de Saïd, Marwan ibn Al Hakam l'expulsa. Il se réfugia chez Bishr ibn Marwan qui le soutint contre Garir qui avait commencé à polémiquer avec lui. Mais Haggag vint et comme c'était un homme très sévère et très rigide Al Farazdaq se tint tranquille, car, le gouverneur était le protecteur de Garir comme nous l'avons dit plus haut. Pour se faire bien voir, Farazdaq le flatta et écrivit de nombreuses poésies à la louange du frère de Haggag, Al Hakem ibn Ayoub. Quand Haggag mourut il composa pour lui une belle élégie mais se rallia à son successeur. Il se déplaça beaucoup, flattant et insultant les princes, changeant de camp sans scrupule et couvrant d'ordures celui dont il avait chanté les louanges la veille. Il se fit haïr de tous et ne savait plus où

aller quand il décida de revenir à Basra, son ennemi Zaid étant mort. Al Farazdaq passa le reste de ses jours à polémiquer avec Garir et les deux poètes s'insultèrent copieusement, et cela pendant de longues années. Il mourut au cours d'un voyage dans le désert la même année que son rival. Son Diwan est presque entièrement consacré à sa lutte avec Garir et à ses démêlés conjugaux avec sa cousine Nawar qu'il avait épousée et qui voulait se séparer de lui sans pouvoir y parvenir.

*
* *

Les trois poètes sont de valeur presque égale et c'est la raison pour la quelle on ne peut guère décider qui est le meilleur des trois. A l'époque des Ommayyades et peut-être à cause de la faveur dont jouissait Al Akhtal celui-ci était le plus en honneur ; mais sous les Abbassides on accordait aux vers de Garir une plus grande valeur. En Egypte, Al Farazdaq est considéré comme supérieur aux deux autres. La question est loin d'être tranchée en faveur de qui que ce soit.

Si on nous permet d'émettre notre opinion, nous croyons Al Akhtal supérieur à ses deux rivaux pour deux raisons primordiales. D'abord Al Akhtal est beaucoup plus varié. Alors que la majeure partie des œuvres de Garir et de son ennemi est consacrée à la satire, le chantre des Ommayyades, tout en ne leur étant pas inférieur dans ce genre, faisait des vers à la louange de ses protecteurs. Garir et Farazdaq en ont fait aussi, mais rarement et leurs poèmes laudatifs sont assez faibles. Une deuxième raison pour laquelle on peut préférer Al Akhtal, c'est l'absence de trivialité, défaut de ses adversaires surtout de Farazdaq.

Certains auteurs lui ont reproché avec raison d'être un peu nébuleux. Ce n'est pas exactement le

reproche qu'on lui ferait. Nous croyons plutôt qu'il était un peu précieux ; ses kasidas étaient trop travaillées, pas assez coulantes et en un mot difficiles. D'ailleurs Al Akhtal n'était pas un poète Matbuu et ne tenait pas le moins du monde à passer pour tel.

Les vers de Garir sont d'un vrai bédouin. La langue en est facile et la prosodie égale. Ses satires et les pièces de son tournoi poétique avec Al Farazdaq sont de loin supérieures à ses panégyriques. Garir a également une qualité ou plutôt il a évité un travers dans lequel ses deux rivaux, surtout Al Farazdaq ont versé : le plagiat. Ses vers sont tous bien de lui alors que les deux autres n'avaient aucun scrupule à piller sans vergogne les vers de leurs voisins. Il faut dire que ces mœurs qui, à notre époque paraissent honteuses, étaient monnaie courante à cette époque. Le plus amusant était que tous les poètes forgeaient des pièces splendides et les attribuaient aux poètes antéislamiques et s'attribuaient les vers plutôt médiocres de leurs contemporains.

Si Al Farazdaq a cultivé en première ligne la satire et son opposé la poésie qui contient des éloges et des suppliques, il y a encore dans son œuvre d'autres poésies. Mais à part les élégies qui sont convenables, il y a beaucoup trop de pornographie dans ses vers. On a peu de longues kasidas d'Al Farazdaq, il préférait écrire de courtes poésies parce qu'elles étaient plus expressives et qu'on les retenait mieux. La plus grande qualité de Farazdaq, qualité qui a été pour beaucoup dans l'estime où l'ont tenu les poètes postérieurs, et les savants de tous les temps est une immense richesse verbale. Quant à ses plagiats, mieux vaut n'en point parler. S'il y en eut jamais d'éhontés ce furent bien les siens.

L'HISTOIRE ET LES MÉMOIRES

En 1944, un éditeur parisien prédisait : “Le roman peut mourir. Nous voici devant vingt ans de lectures assurées pour la seule histoire de la guerre”. Le roman n'est certes pas mort. Mais il est vrai que la prédiction se réalise : depuis plusieurs années, dominant les tentatives romanesques et le barbouillage philosophique, les plus grands succès de librairie sont ceux des mémoires consacrés aux sombres années.

En ce moment le monde entier lit ceux de Winston Churchill. Eisenhower avait précédé de quelques mois l'homme au signe victorieux. Montgomery et Alexander, Gamelin et Paul Raynaud l'accompagnent : les premiers rôles révèlent tour à tour les secrets de leur jeu dans le grand drame ; d'autres acteurs en font la chronique secrète. Et les vingt ans prédits (ou les cinquante ?) ne sont pas écoulés. A quand, sur ce terrain, le témoignage du général de Gaulle ? A quand les traductions de Molotov ou de Joseph Staline, plus fortes que le rideau de fer ? Oui, nous avons encore beaucoup à lire. L'Histoire témoigne à peine de sa première faim de documents vécus.

*
* *

Devant cette vaste curiosité attachée aux événements récents, les retours de l'Histoire à des périodes vraiment révolues peuvent paraître vains. Il semble-

rait que le lecteur moderne, sombrement éveillé aux passions et aux souvenirs, ne dût point retrouver sa pâture dans des faits stérilisés par la vérité, neutralisés par l'éloignement. Qu'attendre, en effet, dans ce printemps de 1949, du vieux *Journal de l'Estoile*(1) qui rapporte la chronique d'une fin de siècle consacrée aux guerres de religion sous Henri III et Henri IV ? Gallimard le réédite pourtant pour la première fois depuis 1875. Que peuvent nous apporter les Mémoires de Maxime du Camp(2), témoin du Second-Empire et de la IIIe République ? Comment nous intéresser à l'Histoire littéraire des Grandes Invasions ? (3) Hachette les fait cependant entrer impavide dans ses collections historiques. Et de tels ouvrages se lisent, se vendent, dépassent le cercle des spécialistes, créent leur remous à la suite des critiques qui s'en emparent avec plus d'enthousiasme que d'un roman existentialiste.

Mais qu'on les ouvre, et que d'abord on regarde leur bande publicitaire. Maxime du Camp, en Juillet 1870, raconte comment se déclarait une guerre de l'ancien temps, bien chaude, bien rapide, pas du tout froide et camouflée, pour une simple affaire de prétendant en Espagne et sous le prétexte d'un télégramme truqué contraire à l'orgueil national. En nos jours de pont aérien, d'envahissements idéologiques et de médiations quotidiennes il y a peut-être là une première indication sur une thèse à composer : "De la difficulté progressive des prétextes à la guerre dans la diplomatie moderne...". De même, le *Journal de l'Estoile* a une couverture grise, mais sa bande annonce : "Occupation, libération, épuration au XVIIème siècle". *L'Histoire littéraire*

(1) *Le Journal de l'Estoile* (1589-1621) Tome I (Gallimard).

(2) Maxime du Camp : *Souvenirs d'un Demi-Siècle* (Hachette).

(3) Pierre Courcelle : *Histoire littéraire des grandes invasions germaniques* (Hachette).

des grandes invasions germaniques a une couverture blanche, mais sa bande révèle le sens profond de l'étude : "Occupants et occupés au Vème siècle". Ainsi, paradoxalement, une universelle tendance aux rapprochements, un grand appel aux résonances familières, et peut-être aussi un besoin de se rassurer par l'antique spectacle des agitations humaines, en tout cas une incapacité à sortir d'un certain cercle de problèmes politiques et moraux, rapprochent aux vitrines des libraires les témoignages actuels et les travaux savants sur les périodes reculées.

*
* *

Plus et mieux que les autres, l'ouvrage de M. Pierre Courcelle, l'un des plus jeunes historiens de la Sorbonne, en témoigne.

L'auteur n'a pas choisi, en effet, de raconter à nouveau, après les Bury, les Schmidt et les Halphen, la conquête de Rome, des Gaules et de l'Afrique par les barbares : le travail était fait. Mais il a lumineusement détaché les problèmes durables de l'invasion, de la résistance spirituelle à l'oppression, de l'attente obstinée d'un débarquement en Afrique du Nord venu cette fois-là de l'Orient avec les armées de Justinien. Il a montré ce qu'étaient les débats d'un esprit national et le heurt d'une idéologie occidentale (où le souvenir de Rome se mêlait à l'idéal du monde chrétien) avec des forces destructives et purement matérielles. Sa matière est ici toute faite d'âme, d'angoisses et de problèmes. Ce ne sont pas les faits qui comptent mais les attitudes. Et voilà pourquoi il peut y avoir une *Histoire littéraire des grandes invasions*.

Car de vieux textes atones retrouvent soudain une vibration inconnue. Cassiodore, Claudien, Saint Augustin, Sidoine Apollinaire, et ces résistants aux noms

mystérieux de la clandestinité chrétienne, *Quodvultdeus* et *Deogratias*, et Paulin de Pella, poète et ministre collaborateur en Aquitaine, reflètent, dans leurs écrits, un immense drame de l'Occident. D'Aix la Chapelle à Carthage, de Bordeaux à Volubilis, il a fallu, dès le Vème siècle, décider quelles étaient les valeurs durables. Des lettres, des discours, des poèmes sont le dépôt d'anciens déchirements spirituels. Sous les fleurs de l'éloquence latine on devine les lueurs d'incendie, l'exode des populations, les premiers pas étrangers sonnante sur les marches de marbre consacrées à Rome ou à Jésus. C'est à la traduction et au commentaire de cette littérature que s'est attaché avec succès M. Courcelle. *La Cité de Dieu* en prend une actualité tragique ; toute une époque réputée comme *mineure* du point de vue littéraire y regagne en intérêt humain, et ce renouvellement d'une étude historique par l'optique spéciale à notre époque n'est pas le moindre enseignement de son travail.

“L'ennemi cherche les réduits les plus sordides... On refuse même la consolation de recevoir des visites ; on place des sentinelles aux portes... Dans cet entassement il n'y avait pas moyen de s'écarter pour satisfaire les besoins naturels. Sous l'effet d'une nécessité pressante, ils faisaient leurs excréments et urinaient sur place. L'affreuse puanteur était alors un tourment pire que tous les autres...”. S'agit-il donc d'une des scènes concentrationnaires de David Rousset ou d'autres horreurs châtiées à Nuremberg ? Non pas. L'auteur se nomme Victor de Vita. Il écrit en l'an 483. Les prisonniers sont ici les confesseurs de Dieu, représentants de l'idéologie occidentale contre les Vandales d'Hunéric. Ce sont les déportés du Vème siècle qui attendent le débarquement des généraux Bélisaire et Narsès. “Finalement les Maures, hurlant de partout à la fois, leur enjoignirent de se préparer pour la suite

du trajet prévu. Ils sortirent donc, les vêtements et la face souillés d'immondices ; mais malgré les cruelles menaces ils chantaient avec exultation cet hymne au Seigneur...”.

C'est ainsi qu'on chantait la *Marseillaise* en partant pour Buchenwald : les Mémoires rejoignent toujours l'Histoire.

RAOUL AUDIBERT

LA POÉSIE ET L'HERMÉTISME

Il semble que nous assistions ces derniers temps à un mouvement général des esprits dirigés vers une confrontation des arcanes de la poésie avec ceux de l'hermétisme. La parution presque simultanée d'ouvrages tels qu'*Arcane 17* (1) d'André Breton, et la première livraison des *Cahiers d'Hermès* (2) tout entière consacrée à la confrontation des lettres françaises du XVIe. au XIXe. siècle, avec la tradition, celle d'essais tels que le *Dieu de Baudelaire* (3) par Paul Arnold, et *Gérard de Nerval et les doctrines ésotériques* (4) par Jean Richer, témoignent d'un souci commun de mettre à jour le parallélisme qui n'a cessé d'exister entre le symbolisme littéraire et le symbolisme employé par les tenants d'une philosophie dite occulte, aussi bien qu'entre l'alchimie du verbe et l'alchimie proprement dite. Sans doute la conscience d'une parenté entre le sens de participation dont le poète apparaît essentiellement doué, et la position moniste d'une philosophie traditionnelle qui considère l'homme comme un microcosme dont la structure reproduit analogiquement celle de l'univers total, se confond-elle avec l'apparition même de la poésie. L'on a découvert ces dernières années l'importance des nombres pythagoriciens dans l'architecture

(1) Editions du Sagittaire.

(2) Editions de la Colombe.

(3) Editions Savel.

(4) Editions Le Griffon d'Or — Paris.

des œuvres de Virgile. La symbolique des nombres dans l'œuvre du Dante, et le sens caché de cette dernière firent l'objet de démonstrations convaincantes. Le cycle de *la Table ronde*, celui du *Roman de la Rose*, ne relèvent pas, on le sait, de leur seul sens apparent. Albert-Marie Schmidt, dont les travaux sur la *Poésie scientifique en France du XVIe. siècle* sont justement célèbres, nous donne dans les *Cahiers d'Hermès* la clef hermétique de la *Délie* de Maurice Scève, et Canselier nous y révèle le symbolisme alchimique de l'œuvre de *Cyrano de Bergerac*. Le parallélisme ne s'interrompt jamais : au XVIIIe. siècle, les enseignements de Martinès de Pasqually, qui concevait les créations intellectuelles de l'homme comme maudites du fait qu'elles apparaissent l'effet d'un effort prométhéen, soutenu pour égaler et corriger la création divine, annonçaient la conception du poète maudit qui devait prévaloir au XIXe. siècle. Baudelaire qui fut le premier et le plus grand des "Poètes maudits", subit l'influence de la doctrine martiniste, dont il connut les éléments par les écrits de Joseph de Maistre, adepte lui-même de Martinès de Pasqually. Ne point tenir compte de cette source peu connue de l'histoire littéraire française, c'est accepter de se satisfaire d'une confusion dérisoire, établie par le sens commun entre la malédiction traditionnellement attachée à la création poétique, et les effets de l'inadaptation sociale dont souffrirent certains poètes du XIXe. siècle (1).

Au cours de son récent ouvrage intitulé : *Symbolisme et Poésie* (2), Louis Cazamian distingue dans la poésie anglaise les prémisses du symbolisme français,

(1) L'on en a eu récemment la preuve lorsque André Malraux crut pouvoir déclarer qu'il n'y avait plus de poètes maudits, puisque André Breton avait accepté de donner une interview au *Figaro Littéraire*.

(2) Editions de la Baconnière — Neufchâtel.

en ce sens que les poètes anglais, de Thomson à Swinburne, s'attachèrent moins à dire qu'à suggérer. Sans doute n'est-ce là qu'un aspect littéraire de la question, et doit-on accepter d'opérer un glissement du symbolisme, en tant qu'expression littéraire, au symbolisme considéré comme mode d'expression lié à une méthode de connaissance analogique, pour pénétrer au cœur d'un mouvement poétique qui débutant en fait, dès le second romantisme avec Nerval et Baudelaire, aboutit à celui qui prit plus tard le nom de symbolisme, et se prolongea de nos jours dans le surréalisme.

L'étude des rêves a démontré que l'esprit humain, lorsque le contrôle de la conscience ne s'exerce plus sur ses associations, procède par symboles pour s'exprimer à lui-même les événements qu'il appréhende ou désire. La relation analogique qui relie de la sorte telle représentation à l'objet dont elle dérobe la forme et la substance pour n'en révéler que la signification profonde, est identique à celle que l'on peut découvrir entre tel symbole poétique et l'entité dont il entend suggérer la présence. Une relation de même nature s'aperçoit entre les symboles à formes oniriques qu'emploient les alchimistes, et les opérations du Grand Oeuvre dont ils ne s'attachent à dévoiler la nature qu'à ceux dont l'esprit est parvenu à vivre et recomposer pour lui-même la mythologie symbolique qui leur est par ailleurs proposée.

Nous ne devons jamais perdre de vue le processus psychique qui conditionne l'apparition de la représentation symbolique des faits de conscience, au moment d'éclairer les unes par les autres l'étude des rêves, celles de la création poétique, et la science du langage symbolique dont usent les adeptes des sciences dites ésotériques. Ne pas se référer à tout moment à l'état de conscience qui constitue la commune racine de leurs représentations, équivaldrait à se condamner à ne

point concevoir que le poète, comme le rêveur, *vit sa mythologie* bien plus qu'il ne la choisit, et en arriver à se satisfaire de dresser un catalogue de ses rencontres avec la tradition secrète, dont les symboles, ne l'oublions pas, correspondirent de même aux nécessités internes de ceux qui les composèrent. Une telle méthode critique amènerait à conclure que les rencontres constatées fournissent simplement la preuve des emprunts que tel poète fit délibérément à une mythologie dans laquelle il découvrit des images toutes faites.

Il semble que ce soit le reproche que l'on peut faire à Jean Richer lorsque dans son ouvrage, par ailleurs remarquable et rempli de découvertes, il dresse une liste des influences que subit de Nerval, et confronte certains textes de Kircher, Court de Gebelin, Devisme, Terrason, avec telles pages de Nerval. Jean Richer nous révèle de la sorte certaines sources peu connues, et d'autres jusqu'à ce jour ignorées, dans lesquelles Nerval puisa son érudition. Mais il n'est pas douteux que la grandeur de Nerval consiste justement dans le fait qu'il revêcut pour son propre compte les mythes dont il s'inspira, et parvint à leur redonner une nouvelle vie — sa propre vie.

C'est justement à une recreation d'un mythe que nous voyons André Breton se livrer dans *Arcane 17*. Les aspects de la dix-septième lame du jeu de tarots, *l'Etoile*, composent les corps fluides des idées issues d'une méditation dont le courant aboutit au "mythe de résurrection" d'Isis et d'Osiris.

Il va de soi que les corrélations que l'on peut noter entre la symbolique poétique et celle dont use l'illumination, ne peuvent qu'inciter abusivement les chercheurs à en inférer que la fréquence de telles rencontres chez un poète donné, indique que ce poète adopta une fois pour toutes le système particulier dont la mythologie se rapprochait particulièrement de ses obsessions

personnelles, et se tint à ce système, à l'exclusion de tous les autres. C'est ce que s'attacha à souligner très justement Paul Arnold dans son essai *le Dieu de Baudelaire*. Si, partant du postulat de la non-réversibilité de la faute, qui constitue l'un des thèmes majeurs de la pensée baudelairienne, Arnold en arrive à éliminer l'interprétation étroitement catholique de cette pensée, pour montrer qu'un parallélisme singulier, et que notre auteur est le premier à mettre en valeur, existe entre les enseignements de Pythagore et les lignes de force les plus apparentes des *Fleurs du Mal*, il se garde avec raison d'insister, et admet que bien d'autres courants de pensée, parfois inconciliables avec le pythagorisme, circulent dans l'œuvre du grand poète. Il me paraît, quant à moi, que la référence à l'origine martiniste de l'obsession baudelairienne du péché originel, à laquelle Paul Arnold refuse de s'arrêter, lui eût été d'un grand secours dans la première partie de son analyse.

L'examen de la poésie dite hermétique à la lumière de la tradition dont elle s'est nourrie, ne peut que nous conduire à l'élucidation des problèmes que pose l'existence de la poésie, de Nerval à André Breton, et à faire la part des fausses ténèbres dont s'entoure, pour la facilité de son exercice, une certaine poésie contemporaine et celle de "la Nuit sublime", que Mallarmé apparentait à la goutte d'encre, et dans le miroitement de laquelle le véritable poète entrevoit ceux de l'énigme universelle.

ANDRÉ ROLLAND DE RÉNEVILLE

LE LIVRE DE LA COMPENSATION ET DE LA BONNE FIN

(suite)

XXVIII. — HARTHAMA IBN A'YAN ET LE CALIFE AL-RASHID.

Ahmad ibn Ya'cub me dit :

“Le calife Al-Mahdi(1) désavouait la conduite de Harthama(2) qui ne cessait pas de s'attaquer à M'an ibn Zaida(3). Pour l'en punir, il l'exila à l'extrême occident de l'Afrique du Nord. Mais l'intervention

N.D.L.R. Nos lecteurs ont pu lire dans le N° d'Avril 1949 p. 387 de larges extraits de l'excellente étude de Mlle. Pauline Guirguis sur Ibn ad-Daya, auteur arabe qui vivait au Caire entre 240 et 334 de l'Hégire. On trouvera ici la suite de la traduction du *Livre de la Compensation et de la Bonne Fin*, cf. N° de Mai p. 486, Juin p. 45, et Septembre p. 136.

(1) Al-Mahdi, troisième calife abbasside, régna de 158/775 à 169/785.

(2) Harthama Ibn A'yan. L'un des plus grands généraux de Harun al-Rashid ; ses expéditions contre les Byzantins, les révoltés de Syrie et d'Egypte sont connues, car il rétablissait l'ordre partout où il passait. Il fut l'un de ceux qui prêtèrent serment pour al Ma'mun contre son frère Al Amine, combattit Abul-Saraya et le mit en déroute. Tant de services et de dévouement échouèrent devant les intrigues de Fadl ibn Sahl qui réussit à le faire disgracier. Ma'mun donna l'ordre de l'arrêter et de le jeter en prison. Harthama mourut trois jours après.

(3) Ma'n Ibn Zaida. Personnage célèbre pour sa générosité et ses promesses, fut l'ami d'Omar ibn Hubaira, le gouverneur de l'Irak et le favori du calife Al-Mansur, devint le gouverneur du Sagestan, mourut assassiné en 158/774.

d'Al-Rashid auprès de son père apaisa son courroux. Ma'n mourut et Harthama prospérant toujours, rendait grâce à son bienfaiteur. Musa Al-Hadi(4), devenu calife, conféra à Harthama une grande autorité. Il projetait, cependant, d'écarter son frère, Al-Rashid, de la succession au trône au profit de son fils. Harthama parvint à le savoir. Mais se souvenant du bienfait que lui avait rendu Al-Rashid, il feignit d'être malade. Al-Hadi convoqua donc une assemblée pour déclarer son frère déchu et proclama son fils héritier du trône. L'assemblée y consentit et prêta serment. On manda toutefois Harthama :

— Prêtez-vous serment, Harthama ? lui dit-on. Mais celui-ci s'adressant au Calife répondit :

— O Émir des Croyants, ma main droite est liée par le serment que je vous ai prêté et ma main gauche par celui que j'ai prêté à votre frère. Quelle main puis-je lier par un serment tel que celui que vous demandez. Par Dieu, O Émir des Croyants, vous n'exigerez pas pour votre fils autant de promesses solennelles que le Calife votre père ne l'a fait pour votre frère ; et celui qui trahit une première fois son serment le trahira encore. Cette assemblée prétendra un jour, qu'on lui a forcé la main. Elle ne vous découvre pas ce qu'elle dissimule, sinon, elle aurait refusé d'agir ainsi.

— Dieu vous confonde, dit le Calife aux assistants. Un de mes affranchis me dit la vérité alors que vous me mentez. Il me donne un bon conseil et vous me trompez.

Voilà comment Al-Rashid échappa à la destinée qu'avait envisagée Al-Hadi.

(4) Al-Hadi. Quatrième Calife abbasside, régna un an de 169/785 à 170/786.

XXIX.—ABU YUSUF ET LE CALIFE AL RASHID.

J'ai entendu mon père, Yusuf ibn Ibrahim dire :

“Le Cadi Abu Yusuf(1) jouissait auprès du Calife Al-Rashid d'un crédit sans limite. J'en demandai l'explication à Ibrahim ibn Al-Mahdi :

— Il l'a bien mérité car voici ce que le grand Masrur(2) m'a confié :

“J'étais encore au service d'Al-Mahdi, que son fils Al-Rashid me témoignait sa sympathie et me comblait de ses faveurs. A l'avènement d'Al-Hadi, Al-Rashid me dit :

— Mon frère est très violent. Il peut bien ourdir contre moi des complots et m'aliéner la confiance du peuple au profit de son fils. Entre à son service et sois mon espion à sa cour.

Une fois engagé au service du nouveau Calife, je fus vite apprécié et j'obtins même de garder ses appartements privés. De son vivant, Al-Mahdi avait attaché Abu Yusuf au service de son fils Al-Hadi. Celui-ci l'eut tout de suite en estime et il le consultait souvent. Il lui voua bientôt une grande amitié et lui dévoila ses projets.

— O Émir des Croyants, lui dit alors Abu Yusuf, gardez-vous de briser les liens qui vous attachent à votre famille et ne poussez pas vos fidèles serviteurs à trahir leurs serments. Si, au contraire, vous res-

(1) Célèbre juriste et cadi de Bagdad, 166/788 à 182/798. Il fut attaché par le Calife Al-Mahdi au service de son fils Musa Al-Mahdi, et depuis, il demeura au pouvoir jusqu'à sa mort.

(2) Abu Hachim Masrur. Serviteur du Calife Al-Rashid, suivit Harthama Ibn A'yan dans ses expéditions pour lui fournir les vivres et les munitions ; ne mourut que sous le règne de Mutawakkil. Connu pour être le bourreau d'Al-Rashid.

serrez vos liens, vous agirez selon la volonté de Dieu.

Al-Hadi n'alla pas plus loin dans ses projets contre son frère, mais on vint lui dire que celui-ci cherchait à le tuer. Il appela Abu Yusuf qui lui dit :

— O Émir des Croyants, ne prêtez aucune attention à tous ces bruits. Je vous garantis la soumission et la fidélité de votre frère.

Al-Rashid auquel je rapportais tout, était enchanté et ne demandait pas mieux que de pouvoir un jour l'en récompenser. Quand il monta sur le trône, il appela Abu Yusuf et lui dit :

— Ya'cub, s'il m'était possible de te compter parmi les membres de ma famille ou de te faire partager le pouvoir, je le ferais et tu l'aurais mérité. N'avais-tu pas dit à mon frère, tel jour, telle chose ?

— O Émir des Croyants, répondit l'autre, qui vous l'a donc appris ? Je jure qu'il n'y avait point de tierce personne avec nous.

— C'est le grand Masrur que me l'a rapporté. Il gardait la porte des appartements, dit Al-Rashid, en riant.

La bienveillance dont Abu Yusuf m'entoura depuis me permit d'atteindre la place que j'occupe à présent auprès du Calife", ajoutait Masrur.

XXX.—ABU YUSUF ET BADHL.

Ahmad ibn Abi'Imran Al-Falih me dit ce qui suit ; il le tenait d'Ibn al-Thaldjy qui lui-même l'avait appris de Bichr Al-Marisi(1), un ascète.

(1) Disciple d'Abu Yusuf Al Kadi. Esprit large et de grande culture, mort en 218/833.

“Je n’ai jamais désiré avoir une situation aussi puissante que celle dont Abu Yusuf a joui un soir. Je passais le saluer quand il me pria de m’attarder un moment chez lui pour discuter certains sujets de science. Peu de temps après, le messenger du Calife arriva.

—Attendez-moi, dit mon hôte avant de sortir.

Deux heures plus tard il était de retour, suivi de quelques domestiques chargés d’argent. Quand ils eurent déposé ce qu’ils portaient, ils se retirèrent.

—J’ai vu des merveilles, ce soir, me dit alors Abu Yusuf.

—Des merveilles ? répliquai-je.

—Quand le messenger m’introduisit au palais, reprit-il, il me conduisit devant une porte cachée par un rideau. Le grand Masrur qui la gardait me dit :

—Saluez l’Émir des Croyants.

Je saluai et le Calife de répondre et de me dire :

—Entre seul Ya’cub.

Les rideaux s’entr’ouvrirent pour me laisser passer. Il y avait là, à part le Calife, Muhammad ibn Dja’far ibn Al-Mansur, le maître de cette esclave appelée Badhl(1). Tous les deux détournèrent leurs visages l’un de l’autre. Al-Rashid avait devant lui une épée nue.

—Ya’cub, me dit-il, en me voyant entrer, depuis midi, cet homme ne fait que me pousser à le tuer.

Puis se retournant vers Muhammad ibn Dja’far(2).

—Accepteriez-vous Abu Yusuf pour arbitre ? lui demanda-t-il.

Muhammad ibn Dja’far y consentit et pria le Calife d’écarter son épée et de se soumettre à la sentence que je prononcerais pour ou contre lui. Les

(1) Cantatrice très renommée et musicienne de grand talent.

N.B. Il y a ici confusion car Badhl était l’esclave de Dja’far ibn Musa Al-Hadi, elle lui fut enlevée par son frère Al-Amine.

deux hommes se retournèrent ensuite et prirent devant moi la place de plaignants.

— L'Émir des Croyants me demande de lui vendre une esclave à laquelle je suis lié par des serments solennels que je ne puis même pas éluder avec expiation.

— Si j'arrive à vous dégager de vos serments, lui dis-je, renoncerez-vous à votre esclave en faveur du Calife ?

— Entendu, reprit-il. Rien ne m'est plus agréable.

— Faites-moi don de sa moitié et vendez l'autre au Calife.

— J'accepte et t'offre en plus la moitié du prix qui me revient.

A ces mots les deux cousins tombèrent dans les bras l'un de l'autre. Je me retirai, suivi de ces domestiques que vous venez de voir et voilà l'argent que je rapporte.

Nous comptâmes la somme qui s'élevait à vingt-cinq mille dinars, dit Bichr, et je me disais :

“Il ne lui a fallu que deux heures pour sauver une vie et réconcilier le calife et son cousin”.

Ce ne fut pas tout. Au coucher du soleil, nous fîmes notre prière en commun. Nous l'eûmes à peine terminée que des serviteurs chargés d'argent, de tissus de soie et de parfums, vinrent trouver mon hôte. Une esclave connue pour son bon sens les accompagnait :

— Ma maîtresse vous salue et vous dit :

“ Mon Maître l'Émir des Croyants m'a permis de vous donner ceci. Ce sont les honoraires de la sentence par laquelle j'ai pu être légalement unie à lui”.

Cette dernière somme s'élevait aussi à vingt-cinq mille dinars”.

XXXI. — UN CLIENT OMAYYADE ET LE CALIFE AL-MANSUR.

Ahmad ibn Abi Ya'cub me rapporta ceci qu'il tenait de son père Abu Ya'cub d'après son grand-père Wadih(1), l'affranchi du Calife Al-Mansur (2) :

“Je me trouvais en la présence du Calife lorsqu'il fit comparaître un homme qui avait appartenu à la suite de Hisham ibn Abd-el-Malik. Il l'interrogeait sur la vie de Hisham qu'il admirait beaucoup. Mais toutes les fois que le narrateur rappelait le nom de Hisham, il implorait sur lui la miséricorde de Dieu, ce qui nous irritait. Al-Rabi(3), lui dit alors :

— Tu n'as pas fini d'implorer la miséricorde divine en faveur de l'ennemi du Calife ?

— Où donc, si ce n'est en la présence de l'Emir des Croyants, faut-il reconnaître le bienfait et louer le bienfaiteur ? reprit l'homme. Hisham m'a décoré d'un collier que celui qui m'ensevelira peut seul m'enlever.

— De quel collier parlez-vous ? demanda le Calife.

— Vivant il me combla de bienfaits et m'épargna de recourir à d'autres que lui, après sa mort.

— La gratitude attire le bienfait et le propage, dit le calife pour finir ; et il attacha cet homme à son service”.

(1) Affranchi du Calife Al-Mansour, gouverneur d'Egypte sous la règne du calife Al-Mahdi en 162/779 ; destitué la même année.

(2) Deuxième calife abbasside, succéda à son frère Abul Abbas le Sanguinaire ; régna de 136/754 à 158/775.

(3) Agent abbasside, chambellan, puis vizir du calife Al-Mansour, mort en 169/785 sous le règne du calife Al-Mahdi.

LIVRE SECOND

LE CHATIMENT DU MAL

Un philosophe a comparé la gratitude à une épée bien fourbie. Lorsque l'éclat du soleil y tombe, il en émane des rayons qui éclairent les recoins les plus obscurs et la puissance de la réflexion est en raison directe de la netteté de l'épée.

Platon a dit : — “Celui qui compte rendre un service à un autre se soucie peu d'essuyer un refus car c'est une dette qui l'accable et dont il ne peut se défaire. Par contre, celui que le refus affecte espère attirer simplement les faveurs d'autrui sans trop s'occuper de s'en acquitter”.

Si le bienfaiteur a besoin de preuves sensibles où le bien et le mal sont également récompensés, afin de persévérer dans l'un et d'éviter l'autre, l'obligé doit à son tour se souvenir que l'ingratitude ne manque pas d'avoir elle aussi sa récompense.

Nous nous appliquerons à le démontrer dans la suite.

I.—FIRUZ ET LE ROI DES HUNS HEPHTHALITES.

Ahmad ibn Yusuf ibn Dja'far ibn Soliman ibn 'Abd-Allah ibn al-Abbas(1) me dit ceci. Il le tenait de son père qui lui-même le tenait de son grand-père,

(1) Surnommé Abu Abd'Allah, fut l'un des vingt-deux électeurs hashimites qui élurent Abul-Abbas le Sanguinaire calife. Il mourut à Basra.

le maître d'Abd-Allah ibn al Mokaffa (1), lequel lui avait fait le récit suivant :

“Parmi les récits que j'ai traduits de l'Histoire des Perses, j'ai relevé celui-ci :

Dès son avènement au trône, Firuz(2) avait projeté de conquérir le royaume des Huns Héphthalites(3). Leur roi était un homme sage et de mœurs pacifiques. Il réunit ses meilleurs conseillers et leur demanda ce qu'ils pensaient. Ils mirent à sa disposition leur fortune et lui offrirent de le suivre au combat. Le roi, après les avoir remerciés, les congédia. Se trouvant alors en tête à tête avec lui, son ministre, un homme fort âgé, lui dit :

— Ô Roi, un peu d'adresse vaut mieux parfois qu'une grande bataille. Voici ce que je pense : feignez de me mettre en disgrâce, coupez-moi les mains et les jambes, exilez-moi au fond de la province la plus éloignée du royaume et donnez ordre à votre préfet là-bas de me jeter en prison. Ce sera pour m'avoir soupçonné de quelque sympathie pour Firuz.

— Mais pour user d'adresse, dit le roi, on ne doit pas se faire du tort. En agissant ainsi, je dépasserais toutes les rigueurs dont vous aurait menacé Firuz lui-même si vous tombiez entre ses mains.

— Depuis que je suis majeur, j'ai toujours calculé ainsi : si j'obtenais une grâce, je m'attendais à quelque

(1) Ecrivain célèbre, traduisit plusieurs ouvrages de la langue perse en langue arabe, entre autres le livre de fables intitulé : Kalila et Dimna. Tué sur l'ordre d'Al-Mansur en 138/760.

(2) Il s'agit du souverain sassanide Pérez 1er, prince de Dihli qui monta sur le trône en 351 de l'ère chrétienne et mourut en 388. Il entreprit plusieurs guerres, entre autres, deux campagnes dans le Bangal. C'est probablement sur celle-ci que fut formée cette légende.

(3) Ou Huns Blancs ; peuplade turque qui envahit le Tukharistan puis s'empara de tout le Khorassan. Firuz les combattit, mais ils le tuèrent dans une bataille.

N.B. Thème de folklore.

malheur car c'est au prix des souffrances qu'on arrive à ses fins. Ô Roi, vous m'avez toujours comblé d'honneurs et de richesses. Les miens ont joui, sous votre règne de l'opulence et du bien-être. Il ne me sied donc pas de me replier sur moi-même quand il s'agit de servir mon roi, mes parents et mes enfants, dussé-je les protéger aux dépens de ma vie. Si je ne cherche que mon propre salut, mon souvenir s'éteindrait à ma mort et je priverais ma famille d'un nom glorieux. Peut-être suis-je aussi à la fin de mes jours. Ce serait l'occasion pour moi de laisser un bon renom et de m'acquitter envers mes bienfaiteurs. Par ce stratagème inoui, j'ai l'intention d'attirer Firuz et de lui inspirer confiance.

Le roi s'étant aperçu qu'il n'y avait pas moyen de le détourner de ses projets, ordonna de lui couper les mains et les jambes, l'envoya aux confins du royaume et le fit mettre en prison.

Firuz s'avança donc en toute hâte, atteignit l'endroit où se trouvait le ministre. La population avait été évacuée et il n'était resté que cet homme auquel on avait coupé les mains et les jambes.

Aux questions, celui-ci répondit :

— J'étais le ministre de ce traître. Comme il me demandait conseil, j'étais d'avis qu'il ne vous résistât pas, qu'il vous demandât plutôt de le confirmer dans son pouvoir moyennant tribut. Mais il s'emporta et résolut de vous combattre. Il a levé une armée nombreuse et bien entraînée et s'attend à vous rencontrer sur cette route même. J'ai cependant une idée qui me permettrait de me venger.

Comme Firuz lui demandait de s'expliquer.

— Ne suivez pas ce chemin, dit le vieillard. Traversez plutôt le désert. Dans deux jours vous en viendrez à bout. Mais vous devez emporter une provision d'eau pour une étape. Vous déboucherez en-

suite de cet endroit dans une contrée où il y a beaucoup d'eau. Traversez-là aussi. La région des Héphthalites est au delà. Entre-temps leur roi devra suivre la route qu'il a choisie. Vous entrerez dans le pays sans avoir livré de combat.

Touché par l'état où se trouvait cet homme et persuadé par ses conseils, Firuz le crut et pénétra avec toute son armée dans la région déserte qu'on lui avait indiquée. D'accord avec son ministre, le roi des Héphthalites y avait dressé des embuscades. Après avoir passé quelques journées à travers un pays aride, Firuz fut pris au dépourvu. La soif fit périr ses montures, la panique gagna son armée. Une escarmouche d'avant-garde finit par le mettre en déroute et le faire prisonnier. Le Roi des Héphthalites lui laissa cependant la vie. Il convoqua ses notables et ceux de l'armée ennemie, fixa les frontières entre les deux royaumes, y dressa une stèle et, devant cette assemblée réunie, fit jurer à son adversaire de ne jamais la dépasser. Firuz rédigea lui-même le traité et les assistants signèrent en qualité de témoins. Il retourna dans son pays entouré de tous les égards...

Humilié par cette défaite, Firuz n'abandonnait pas l'idée de reprendre les hostilités. Mais pour se soustraire à son serment, il transporta avec lui la stèle après avoir franchi la frontière. Il était à la tête d'une grande armée. Les deux ennemis se rencontrèrent à mi-chemin. Mais avant d'engager le combat, le roi des Héphthalites s'avança et demanda à Firuz une entrevue car il avait une déclaration à lui faire. Firuz sortit des rangs.

— Vous et moi, dit le roi des Héphthalites, nous sommes entre les mains de celui envers qui vous vous êtes parjuré. Dieu est Tout-Puissant. Il rétribue le bienfaiteur et punit l'ingrat. Vous me devez beaucoup d'obligations. Maintenant je vous préviens : craignez

Dieu et sa colère foudroyante. C'est bien par fausse honte que vous avez manqué à votre parole. Mais vous avez plus à rougir de vos actions devant le Créateur qu'en face de sa créature. Vous ne pouvez vous défaire de votre serment en portant dans vos mains cette borne de pierre car le serment dépend de l'intention de celui qui l'exige et non de celui qui le prête. Réfléchissez à ce que je vous dis là et, sachez que mes témoins ont pleine confiance en Dieu et croient fermement en leur victoire tandis que les vôtres sont dans l'effroi. Ils s'attendent d'un moment à l'autre à vous voir périr par votre faute.

— Le sort en est jeté, dit Firuz, je dois vous combattre.

Sur quoi le roi des Héphthalites ordonna de fixer le document au bout d'une lance, la plus longue de toutes ; ses soldats se ruèrent sur l'ennemi et le mirent en déroute et Firuz lui-même succomba sur le champ de bataille.

II.—IBN AL-ZAYAT ET MUTAWAKKIL.

J'ai entendu Abu-Dja'far Muhammed ibn Harthama(1) dire :

“Muhammad ibn Abd-al-Malik ibn al-Zayat(2) avait, par ses calomnies, réussi à perdre Mutawakkil dans l'esprit d'Al-Wathik(3). Il fit tant et si bien que

(1) Fils du grand général Harthama ibn A'yan ; fut nommé préfet de police à Fustat sur l'ordre d'Abbas ibn Ahmad ibn Tulun et destitué la même année : 259/873.

(2) Muhammad ibn Abd-al-Malik al-Zayat, fut engagé au service du calife al-Mu'tasim, d'abord comme secrétaire ; devint vizir sous le règne de ce calife et de ses deux successeurs Wathik et Mutawakkil, mourut dans les tortures en 233/847.

(3) Neuvième calife abbasside, régna de 227/842 à 232/847.

le Calife prit son frère en aversion et l'interna chez son dénonciateur. Plus tard, et sur l'ordre de Mutawakkil, Mohammad ibn Al-Zayat fut condamné lui-même au Tannour(1). Le jour où on devait l'y jeter, j'ai entendu Mutawakkil dire :

— Personne n'eut à souffrir plus que moi des tourments qu'Ibn Al-Zayat faisait subir à ses victimes. Il me gardait à l'étroit dans une pièce et m'interdisait jusqu'aux soins dont j'avais l'habitude. J'avais alors une longue chevelure ; il me défendait de la tenir propre. Les bêtes y fourmillaient. Ma mère parvenant à le savoir, écrivit un billet à Wathik. Celui-ci manda Ibn Al-Zayat et lui transmit l'ordre de me faire couper les cheveux, nettoyer mes habits et de me parfumer.

Le ministre se retira irrité. Il se rabattit sur mon geôlier qu'il roua de coups, lui reprochant de faire de ma prison un passage ouvert à tout venant, sans quoi ma mère n'aurait pu l'accuser. Il me fit sortir de mon cachot et quand je comparus devant lui, il avait le visage courroucé, me laissa un long moment debout ne daignant pas lever les yeux sur moi, puis tout d'un coup s'écria :

— Un nit' (2).

J'eus la certitude d'avoir la tête coupée par ordre du Calife. On étendit le tapis de cuir et le ministre fit signe à ses serviteurs de me mettre dessus. Je n'avais plus aucun doute sur ma condamnation.

— Un ventouseur, fit-il ensuite.

— On va donc m'arracher les dents avant de me tuer, pensai-je. J'étais toujours debout. Le poseur de ventouses ne tarda pas à venir.

(1) Le tannour ou la fournaise ; instrument de supplice inventé par Ibn al-Zayat. C'était un cylindre en bois traversé par des barres de fer où l'on brûlait les condamnés.

(2) Pièce de cuir sur laquelle se plaçait un homme condamné à un châtement corporel ou à la peine de mort.

— Rase-lui la tête, dit Ibn-Al-Zayat.

Et l'on me fit asseoir pour me couper les cheveux.

Depuis ce moment, je me suis juré de ne point épargner cet homme si jamais je devenais Calife.

Muhammad ibn Al-Zayat fut condamné trois jours après l'avènement du Calife à mourir dans le tannour.

III.—IBN SOLIMAN ET UN BOURREAU.

Nassim(1), le serviteur d'Ahmad ibn Tulun me dit :

“Le fils de Soliman ibn Thabit(2) vint un jour me prier de remettre un billet au Prince. L'intéressé était le secrétaire de Shokaîr(3), le directeur des ateliers de tissage. Il passa dans la suite au service d'Ibn Tulun comme intendant de sa cassette privée. Je lus le billet. Le fils y accusait son père de garder en dépôt quatre cent mille dinars que Shokaîr lui avait confiés. Le prince, l'ayant lu à son tour, dit à l'homme :

— Vous rendez-vous bien compte de la gravité de ce que vous prétendez ?

— C'est la pure vérité que je viens de vous apprendre, répondit-il.

— Eh bien ! n'en dites rien à personne. Que votre père surtout ne sache pas que vous êtes venu me trouver. Maintenant, rentrez chez vous. Que Dieu vous garde.

J'étais surpris, dit Nassim, de voir que le Prince cachait toujours au père les démarches de son fils.

(1) Serviteur dévoué d'Ahmad ibn Tulun.

(2) Secrétaire de Shokair, maître des postes sous Ibn Tulun.

(3) Affranchi de Kabiha, la mère du calife Mu'tazz, maître des postes sous le gouvernement d'Ahmad ibn Tulun, s'était entendu avec Ibn Mudabbir pour destituer Ibn Tulun sans réussir. Ses complots déjoués, il fut condamné à être battu en public et il succomba sous les coups du bourreau en 257/870.

Soliman mourut d'ailleurs dans la même année. Ibn Tulun en paraissait vivement affligé. Il manda son fils, le dénonciateur, lui transmit les propriétés de son père et lui adjoignit, pour l'aider, un bon nombre de collaborateurs. Mais quelques mois plus tard, il le fit venir.

— Êtes-vous d'accord avec les autres héritiers, lui demanda le Prince. Ne leur avez-vous rien caché ?

— Je suis à l'abri de toute attaque sous l'égide du Prince, dit l'homme.

— Alors, rendez-moi les quatre cent mille dinars que vous devez à Shokaîr.

L'homme balbutia. Ahmed ibn Ismail(1), à qui le Prince ordonna de liquider cette affaire, lui réclama le dépôt à coups de verges. On lui en administra d'abord cinquante. On lui confisqua le plus clair de ses biens et quand on eut constaté son mensonge on se remit à le battre. Il expira sous les coups.

Cette mort me semblait étrange, continua Nassim, vu le petit nombre de coups qu'on lui avait appliqués. Comme j'en demandais la cause on m'apprit que cet homme, pendant sa fortune recevait la visite des femmes de mauvaise vie. Or l'une d'elles avait été la maîtresse d'un bourreau qui, parvenant à le savoir, se rendit de bonne heure chez notre homme, se jeta à ses pieds, les embrassa et lui dit :

— Seigneur, vous pouvez m'épargner un chagrin. Vous êtes riche et Dieu vous a comblé de ses grâces. Ma bien-aimée était chez vous hier. Veuillez me la laisser. Vous pouvez vous en passer, moi je ne le puis pas.

Notre personnage se mit en colère et repoussa le plaignant. Le bourreau, profitant de ce que

(1) Secrétaire d'Ibn Tulun, mort en prison pour avoir critiqué la politique de son maître.

le condamné était attaché entre les deux poteaux d'exposition, le frappa de manière à lui couper le souffle”.

IV.—AL-OMARI ET SES ESCLAVES.

Nassim, le serviteur d'Ahmed ibn Tulun me dit encore :

“Ahmed ibn Tulun considérait avec inquiétude le mouvement de révolte qu'avait déchaîné contre lui Abu Abderahman Al-Omari(1). On vint lui dire que les esclaves d'Omari l'avaient tué et que ses troupes s'étaient dispersées. Dix hommes vinrent le trouver et lui dirent :

— Nous sommes les serviteurs d'Omari et voici sa tête.

Ibn Tulun la montra à plusieurs personnes, entre autres, à d'anciens partisans d'El-Omari qui s'étaient réfugiés auprès de lui. Tous témoignèrent que c'était là la tête du rebelle et que ces esclaves étaient les siens. Sur quoi, Ahmed ibn Tulun demanda à ceux-ci :

— Vous a-t-il fait du tort ?

— Non, par Dieu, répondirent-ils. Il nous a toujours comblés de bienfaits.

— Alors, pourquoi l'avez-vous tué ?

— Pour obtenir vos faveurs et votre appui.

— Vous avez donc tué votre bienfaiteur et maître dans l'espoir d'obtenir davantage !

(1) Rebelle qui s'était emparé de la Nubie et du sud de l'Égypte sous le gouvernement d'Ibn Tulun. Il tint en échec les troupes d'Ibn al Sufi et l'armée tulunide elle-même. Il fut assassiné dans les conditions que cite ici Ibn Al-Dayā.

Il ordonna de mettre ces esclaves à nu, de les fouetter et de leur fendre la tête à coups de massue. C'est ainsi qu'ils moururent tous et la tête d'Omari fut pieusement ensevelie.

V.—UN GOUVERNEUR INJUSTE ET UN CONTRIBUABLE.

J'avais entendu le juge Abu Obaïd Ali ibn Al-Hussein(1) dire :

“A Wasit où j'avais pris des terrains à ferme on avait nommé un gouverneur fort injuste, despote et méchant. Il obligeait tous les contribuables à détourner à son profit une partie de leurs biens dont il ne pouvait s'emparer légalement, molestant les uns, traitant les autres avec mépris. L'un d'eux, convoqué auprès de lui, le pria de remettre son affaire jusqu'à midi.

— Tu es donc de ceux qui disent qu'entre une colonne et l'autre, il y a de l'espace, dit le préfet.

— Je crois plutôt au bon secours que Dieu peut nous envoyer d'un moment à l'autre, répondit l'homme, et le préfet d'en rire.

— Par Dieu, moins d'une heure après, continua Abu Obaïd, une troupe montée de bandits attaqua la place où nous étions en criant .

— Le petit préfet, le petit préfet !

Se jetant sur lui, les assaillants lacérèrent son corps de coups de sabre puis se retirèrent au plus vite

(1) Juriste érudit de son époque, arriva en Egypte pour occuper les fonctions de Cadi en 293/906, démissionna en 311/923 et mourut à Bagdad en 319/931.

sans toucher à quelqu'un d'autre, ni rien exiger de personne.

Je reconnus que c'était bien là le châtement sur lequel je comptais".

VI.—UN PERCEPTEUR D'IMPÔTS ET UN PLAIGNANT.

Omar ibn Yazid Al-Barki, un homme de bonne conduite, me dit :

“Je me trouvais avec un percepteur d'impôts, homme sans aveu et sans merci. Il était assis sur une hauteur devant un enclos où il enfermait les chameaux qu'on lui remettait. Comme il passait en revue le bétail d'un brave homme connu pour sa probité, il s'empara des meilleures têtes et se montra fort désobligeant, insupportable même. Après avoir fini son choix, le fonctionnaire vit un chameau bien gras qui lui plut. L'ayant désigné à ses serviteurs, il leur dit :

— Prenez-le et qu'il nous serve à déjeuner.

Le maître s'y opposa.

— Vous en avez plus que vous ne deviez en avoir, lui dit-il. Qu'allez-vous me prendre encore ?

— Il me faut prendre celui-ci, dit le fonctionnaire.

— Je vous en empêcherai bien.

Le fonctionnaire ordonna cependant de battre cet homme et de lui arracher l'animal. Mais le pauvre homme s'écria de toutes ses forces :

— Permets-tu tout cela, ô Dieu Tout-Puissant(1) ?

(1) Autre version : Tiens, mange-le, tyran, et qu'il te porte la mort.

Omar me certifia par serment qu'à l'instant même un grand chameau sortit du parc en écumant et grognant, saisit le fonctionnaire par le bras, se mit à le mordre et à le battre contre terre jusqu'à ce qu'il mourût. L'homme reprit son chamelon et partit".

VII.—ADI IBN-ZAID ET NU'MAN.

Parmi les anecdotes racontées par Al-Haïtham ibn Adi(1), on lit :

Adi occupait auprès de Cosroès une place importante. Il traduisait l'arabe en persan.

Or, Nu'man ibn Al-Mundhir(2) qui l'avait introduit auprès de lui voulait se servir de son protégé Adi(3) comme espion. Celui-ci refusa car cette fonction lui répugnait. Nu'man lui laissa d'abord le temps de reprendre confiance, puis l'invita à passer quelque temps chez lui. Adi demanda un mois de congé et se fit remplacer par son fils, un jeune homme aimable et toujours à la hauteur de sa tâche.

Après avoir reçu l'autorisation, il partit, mais il tomba dans les mains de Nu'man qui le tua et écrivit au fils pour lui apprendre que son père était décédé de mort naturelle et lui faire part de ses vifs regrets.

(1) Succéda à son père comme directeur du bureau de la traduction et de la Chancellerie arabe sous Cosroès Parwaz, vengea la mort de son père en interprétant faussement une lettre que Nu'man aurait adressée à l'empereur qui ordonna de mettre à mort Nu'man.

(2) Roi de Hira, succéda en 585 à son père, régna pendant plus de vingt ans, mourut écrasé par les éléphants sur l'ordre de Khosraw Parwiz.

(3) Adi ibn Zaid dit Al-Hadi, attaché au service de Khosraw Parwiz comme secrétaire et interprète, aida Nu'man ibn Al-Mundhir à monter sur le trône de Hira, mais celui-ci le jeta en prison où il le fit assassiner en 604.

Le fils connut bientôt la vérité. Il nourrit contre Nu'man une haine atroce et poursuivit sa vengeance sans commettre de maladresse. On en vint un jour à parler des femmes devant Cosroès qui en était féru. Ibn Adi lui dit alors :

— Horka, la fille de Nu'man est sans contredit la plus belle femme du monde.

Le roi écrivit à l'instant au père de la jeune fille pour la lui demander. Celui-ci en fut profondément affligé. Pour s'excuser, il alléguait l'austérité où vivaient les Arabes, l'abandon complet de leur tenue et la malpropreté de leurs occupations. Du reste, le roi trouverait parmi les "Irakiennes aux beaux yeux une large compensation". Cosroès, recevant ce message, le remit à Ibn-Adi pour le faire traduire. Mais à peine celui-ci y eut-il jeté un coup d'oeil qu'il le rejeta et portant la main à son front, il s'excusa auprès du roi de ne pouvoir le lui traduire.

Sur les instances de Cosroès, Ibn 'Adi reprit :

— Ma fille ne vous convient pas, dit-il. Si vous brûlez de désir, rabattez-vous sur les vaches(1).

Irrité, Cosroès se fit amener Nu'man. Mais avant de le faire comparaître, il mit en vedette quatre mille esclaves en tenue d'apparat.

— Chien, lui dit-il ensuite, en langue perse. Sied-il donc à celui qui possède toutes ces belles filles, de cohabiter avec les vaches ?

Nu'man eut alors les pieds et les mains liés, fut jeté à terre, puis écrasé par les éléphants qu'on avait lâchés sur l'ordre du roi. Il en mourut.

(1) Il y a là figure de style. On comparait alors la belle femme aux grands yeux à une vache sauvage.

VIII.—UN CHÉRIF ET UN HOMME MALADE.

Al-Zubaîr ibn Bakkar(1) rapporte ceci :

“Un chérif de Médine vit un jour sur son chemin un homme malade couché sur des ordures près d'une maison d'affranchis. Pauvre et malade et n'ayant personne pour s'occuper de lui, cet homme finit par importuner ses camarades eux-mêmes qui le chassèrent de leur propriété. Il gisait sur le bord de la route. Le chérif le fit alors transporter chez lui et le recommanda aux bons soins de sa cousine et de ses esclaves pour le soigner et veiller sur lui jusqu'à sa guérison complète. Devenu l'objet de la bienveillance de tous et traité comme l'un des membres de la famille, cet homme recouvra bientôt la santé et partit pour Damas.

Accompagnant plus tard l'armée de Yazid(2) en route sur Al-Harra, notre homme vint s'installer à la porte de ses hôtes. Était-ce pour protéger et défendre ses bienfaiteurs en souvenir de leurs anciens services ? On le crut. Il entra, trois serviteurs le suivaient, qui commencèrent à rassembler les meubles.

— Que faites-vous, lui demanda le chérif ?

— J'ai demandé au général de me donner votre maison et je l'ai obtenue. Elle me revient plutôt qu'à un autre, vu les bonnes relations établies entre nous, dit cet individu.

(1) Grand poète et juriste érudit de son époque, cadi de la Mecque et auteur de plusieurs ouvrages qui traitent de la généalogie de Bani Koraïche. Mort à la Mecque à l'âge de quatre-vingt trois ans 256/870.

(2) Second calife ommayyade. Il fut nommé par testament de son père ce qui souleva contre lui les tribus et la sanglante bataille d'Al-Harra restera attachée à sa mémoire. Médine fut livrée au pillage pendant trois jours consécutifs, car les Médinois le rendaient responsable de la mort de Hussein, le petit fils du prophète.

— Fils d'une mère ignoble, vociféra le chérif, tes instincts bas et serviles l'ont-ils donc emporté ? Et avec son sabre il lui porta un coup mortel.

Les serviteurs s'enfuirent.

L'affaire n'eut pas de suite et personne ne vengea cet ingrat".

IX.—UN AFFRANCHI DES ABBASSIDES ET UN AGENT OMMAYYADE.

Nafi ibn Maskala, originaire de Homs me rapporte ceci qu'il disait tenir de son père :

Nos pères s'accordaient, dit-il, sur ce fait dont leurs ancêtres avaient été les témoins.

Un beau jeune homme irakien d'une courtoisie charmante avait vécu quelque temps à Homs. C'était un affranchi des Abbassides. Lorsque ceux-ci prirent le pouvoir, ce jeune homme fut nommé gouverneur de la ville. Dès son arrivée, il se rendit chez un agent ommayyade, le tua ainsi que bon nombre de ses serviteurs et sortit. Comme il se montrait toujours affable et vivait en parfaite intelligence avec ses administrés, on lui dit un jour.

— Vous vous êtes sans doute mépris en tuant cet homme et ses esclaves. Cet acte n'était guère digne de vous.

— Je vais vous raconter l'histoire telle qu'elle s'est passée, répondit le préfet :

“J'étais appelé pour affaire urgente et je portais les seuls habits que j'avais. Comme je devais être convenablement mis ce jour-là, je les avais tenus très propres et j'en avais grand soin. J'allais donc, accompagné du messenger de mon hôte. En m'approchant, je vis cet homme assis sur le pas de sa porte. Par mal-

heur, la bête que je montais se soulagea et le salit car il y avait, devant la maison, une cour pavée. Le propriétaire m'insulta de la manière la plus outrageante et ses serviteurs auxquels il avait ordonné de me faire mettre pied à terre et de me battre, se ruèrent sur moi. Il jura même de ne pas me laisser partir avant que je n'eusse moi-même nettoyé le pavé avec mes manches et porté les ordures de ses bêtes dans mes propres habits. Je fus forcé de le faire, ses serviteurs se moquaient de moi. De retour je racontai tout à mon seigneur qui me fit jurer par son nom de traiter cet homme avec la rigueur que vous avez vue”.

X.—UN MONARQUE DE LA PERSE ET SON FILS.

J'ai lu ceci dans les biographies des Perses :

“Des astrologues avaient prédit à un monarque de la Perse que son fils le tuerait et lui succéderait. Celui-ci prépara bon nombre de poisons violents, les mit dans des flacons, les scella et les étiqueta ainsi :

“Médicament Aphrodisiaque. La potion pèse un mithkal(1)”.

Or, chaque carat(2) de ces poisons suffisait pour tuer un homme.

— Si cela se réalise, j'aurais tiré ma vengeance, se disait le roi.

Son fils, ayant rompu avec lui, le tua ; mais avide de voir des femmes et découvrant les flacons, il but un mithkal de la potion et tomba raide mort”.

(1) Poids valant vingt-quatre carats, soit 4 gr., 68.

(2) Carat ou Kirat, poids fin pour les pierres précieuses, les métaux et les médicaments, valant 1/6 de gr. environ.

XI.—MARWAN AL-DJA'DI ET KHALID IBN SAHM.

Ahmad ibn Abi Ya'cub me dit ceci qu'il tenait de son père d'après son grand-père Wadith :

“J'étais présent, dit mon grand-père, quand Khalid ibn Sahn, courtisan en faveur auprès de Marwan ibn Mohamed al-Dja'di (1) fit ce récit au calife al-Mansur :

— Marwan m'avait un jour demandé une esclave que j'aimais beaucoup et j'avais refusé de la céder. Furieux, il me l'enleva de force, me jeta en prison où il m'abandonna longtemps.

Et mon grand-père d'ajouter :

“Khalid était un homme intelligent et brave. Marwan fut donc obligé de le rappeler quand la révolte suscitée par Abu Moslim(2) prit un tour menaçant et força son armée à battre en retraite. Il lui rendit la liberté et lui fit maintes promesses. Continuant son récit, Khalid reprit :

— Marwan avait l'habitude de dire par dérision que le jour où il serait vainqueur de ses ennemis, les porteurs de noir, il ne les rendrait ni plus laids, ni plus ridicules qu'ils n'étaient. Mais quand il se vit forcé d'en venir aux mains, il fut pris d'une terreur panique et me dit :

(1) Dernier calife ommayyade, combattit longuement sous le règne de Hisham ibn Abdel-Malik et remporta des victoires éclatantes. Mais les partisans des Abbassides lui déclarèrent des guerres consécutives et finirent par le vaincre. Il parvint en Egypte où il fut assassiné.

(2) Le plus grand défenseur de la cause abbasside, gouverneur de Kharassan sous le règne d'Abul-Abbas al Saffah, destitué et mis à mort par le Calife Al-Mansur qui craignait de le voir se retourner contre lui.

— O père de Yazid, lui qui ne m'avait jamais appelé par la Conia(1). J'ai peur ! Cela se voit-il sur mes traits ?

— Oh non ! Émir des Croyants, lui répondis-je. Mais c'était pour le tromper car je désirais ardemment le voir déchu.

— Je ne me sens pas de force à les combattre insistait-il toujours.

— Alors, cherchez votre salut dans la retraite. Vos coursiers sont plus agiles que les leurs.

Il battit donc en retraite. Comme on n'avait pas cherché à le poursuivre, il rejoignit bientôt le gros de son armée.

— Je compte me retirer chez les Byzantins, dit-il.

C'était le meilleur parti à prendre, dit Khalid. Mais le trouvant si peu digne de concevoir une idée pareille, je cherchai à l'en détourner.

— Vous irez donc vous installer, lui dis-je, chez un peuple impie dont la vie paisible et la prospérité séduiront vos enfants qui sont encore bien jeunes et ils se feront chrétiens. Si vous prenez le chemin de l'Égypte, vous y trouverez à volonté, hommes, montures et richesses dont vous aurez besoin pour atteindre le but que vous vous êtes proposé.

Il écouta mon conseil et gagna la Haute-Égypte. Je me réfugiai chez un certain Amer que je connaissais et Marwan fut tué à Busir(2), près d'Al-Ashmunein.

(1) C'est le fait d'appeler quelqu'un par le nom de son fils, par déférence. "O père de..."

(2) Nom de plusieurs localités égyptiennes dont Al-Ashmunein, à la sortie de Fayum et Busir Al-Malak, dans la province de Béni-Sueif. Kindi prétend que Merwan II mourut à Busir Al-Malak. Yakut dit au contraire qu'il mourut à Busir Al-Ashmunein.

XII.—AHMAD IBN TULUN ET IBN MUDABBIR.

Nommé gouverneur de l'Égypte, Ahmad ibn Tulun reçut, lors de son arrivée, de riches présents que l'Intendant des Finances, Ahmad ibn Muhammad ibn Mudabbir(1) lui avait envoyés. C'étaient des vêtements de luxe fabriqués en Égypte, des bêtes de somme et des esclaves amenés de l'étranger qui valaient à peu près dix mille dinars.

Ibn Tulun les refusa sous prétexte qu'il n'avait besoin de rien. L'attitude du nouveau préfet contraria vivement Ibn Mudabbir.

— On n'aurait pas dû confier le gouvernement d'une marche frontière à un homme qui fait aussi peu de cas de dix mille dinars, dit-il alors.

Quelques jours plus tard, Ibn Tulun lui fit remettre un billet :

— N'ayant pu me servir des présents que tu m'as offerts, lui disait-il, je te les ai retournés. Mais je viens de savoir que tu gardes à ton service cent hommes natifs du Ghor(2). Ceux-ci me sont indispensables.

— Un autre trait se manifeste chez cet homme, répliqua Ibn Mudabbir. Il dédaigne les richesses et tout ce qui est vain pour rechercher l'appui des hommes.

Or, Hussein ibn Sha'ra, l'ancien bouffon de Mutawakkil s'était réfugié auprès d'Ibn Mudabbir. Fort

(1) Intendant des finances d'Égypte, il jouissait d'un pouvoir presque absolu quand vint Ibn Tulun. La lutte s'engagea âpre entre les deux grands personnages. Ibn Tulun l'emporta sur son adversaire et l'emprisonna une première fois en 256/870. Relâché, il obtint du calife son transfert pour la Syrie en 258/872. S'étant emparé de la Syrie après la mort de son gouverneur, Ibn Tulun arrêta de nouveau Ibn Mudabbir et le jeta en prison où il mourut.

(2) Sorte de pages nègres qui formaient une garde d'honneur pour escorter Ibn Mudabbir.

de cette protection, il ne craignait ni pour ses fermes, ni pour ses autres propriétés. Comme il s'était aperçu du froid qui régnait entre Ibn Tulun et Ibn Mudabbir, il en profita pour contrefaire la gravité, la façon de parler d'Ibn Tulun et faire rire Ibn Mudabbir et ses amis. Ibn Tulun le sut. Il manda Hussein Ibn Sha'ra et lui dit :

— Je sais que tu me tournes en dérision. Mais je t'en préviens, le jour où tu seras à ma merci, Ibn Mudabbir ne te servira de rien, ni lui, ni d'autres. Le bouffon nia tout, s'excusa et partit. Du même pas, il alla trouver Ibn Mudabbir.

— Seigneur, lui dit-il, si vous aviez vu Ibn Tulun me réprimander !

— Qu'est-ce qu'il t'a dit ? demanda Ibn Mudabbir.

— Je vous montrerai cela dans un moment.

Travesti, il s'assit et se prit à mimer les moindres faits et gestes d'Ibn Tulun. Celui-ci l'ayant appris se tut, guettant l'occasion de se venger. Comme le prix des céréales avait monté, atteignant jusqu'à un dinar les trois ardebs de blé, le peuple s'était soulevé. Ibn Tulun résolut de châtier sur place les commerçants de blé, et se rendit au marché. Une foule nombreuse s'était rassemblée sur son passage, les terrasses des maisons débordaient de spectateurs. Mais voilà qu'un pot de fleurs, poussé par des femmes qui se bousculaient pour voir le préfet passer, perdit son équilibre. Il tomba et dans sa chute frôla la croupe du cheval que montait Ibn Tulun.

— A qui appartient cette maison ? demanda le préfet.

— A Hussein Ibn Sha'ra, lui répondit-on.

Se rappelant alors les insolences du bouffon, Ibn Tulun le fit venir et lui administra trois cents coups de verges et le traina dans cet état par toute la ville.

Hussein ibn Sha'ra n'essuya depuis que des revers. Le prestige d'Ibn Tulun et sa fortune considérable alarmaient Ibn Mudabbir. D'après Abul Abbas Al-Tarsusi, Ibn Tulun avait dit un jour à son adversaire :

— O, Abul-Hassan, cesse au nom de Dieu de t'opposer à mes desseins et de me poursuivre ouvertement de ta haine.

— Par Dieu, je ne me suis jamais opposé à tes moindres désirs en ce qui me concerne, répliqua Ibn Mudabbir. Je les ai toujours considérés comme des ordres reçus d'un supérieur. As-tu quelque chose à me reprocher ? Dis-le moi et je ne le ferai plus.

— Tes rapports à Bagdad où tu me calomnies.

— Ils ont toujours été dans ton intérêt, je te le jure.

Quand Abu Ayyub ibn Ukht Abil Wazir vint à Fustat occuper la place d'Ibn Mudabbir et que celui-ci s'apprêtait à partir, Ibn Tulun lui dit encore :

— O Abul Hassan, tu sais bien que si je le voulais, j'aurais pu te nuire. Mais je ne te demande que de me renouveler tes serments.

Ibn Mudabbir lui attesta, en prenant Dieu à témoin, qu'il ne dirait de lui que du bien, et il partit en Syrie pour remplir auprès d'Amager ses fonctions d'intendant.

Na't, l'esclave d'Ibn Tulun qui fut mère de trois de ses filles me dit à ce propos :

“Je passais la nuit chez mon seigneur et je l'entendis rêver tout haut. Je n'osais pas l'éveiller de peur qu'il ne me le reprochât. Un moment après il se mit sur son séant, se frotta les yeux et dit :

— Que ce soit un bon présage.

— Qu'avez-vous rêvé ? demandai-je.

— Il m'a semblé voir Ibn Mudabbir dans une plaine. Il portait un arc tendu et des flèches ? J'étais vis-à-vis de lui, armé de pied en cap, mais il me manquait un

arc. Une rivière nous séparait. Me prenant pour cible, il n'arrivait pas à m'atteindre et une voix me disait :

— Si de tout le jour, il ne fait que te viser, il te manquera toujours puisqu'il te l'a juré. Ibn Mudabbir redoublait cependant son tir et moi je n'avais qu'une lance ou une lame, une arme enfin qui ne portait pas au loin. Soudain, le cours d'eau qui nous séparait se dessécha et je le traversai à pied; à mesure que je m'approchais de mon ennemi il devenait de plus en plus petit, il pouvait tenir dans le creux de la main. Je le pris comme pour m'en divertir et le laissai tomber du haut de ma taille. Il tomba la tête la première et mourut à l'instant.

Or, les flèches représentent les lettres qu'Ibn Mudabbir adressait à Bagdad pour me compromettre. La rivière qui me retenait c'est la présence d'Amagur à Damas. L'eau qui disparut sans laisser de trace est l'image de la mort du préfet. Ibn Mudabbir devenait de plus en plus petit à mon abord. C'est ainsi que je le dominerai. Si je l'ai pris dans la main, c'est que je l'aurai en fin de compte. La voix mystérieuse m'assurait de son échec. Le sort lui sera par conséquent défavorable".

Comme je rapportais ce récit à Sa'd Al Farghani, le serviteur d'Ibn Tulun, il m'avoua qu'il ne l'avait jamais entendu. Mais il tenait ceci pour vrai :

Las des intrigues des fonctionnaires et des infidélités de ses protégés, Hassan ibn Makhlad écrivit à Ibn Tulun pour lui exprimer son désir de se retirer près de lui à Fustat. Ibn Tulun lui fit savoir, pour toute réponse, qu'il était son fidèle serviteur et l'encou-

(1) Gouverneur de Damas, le Calife Al-Muhtadi lui ayant assigné l'Egypte, il n'y entra jamais. Pour mettre fin aux hostilités, il accorda sa fille en mariage au gouverneur d'Egypte Ahmad ibn Tulun.

ragea à réaliser son projet. Ibn Makhlad quitta Bagdad pour la Mecque où il fit ses dévotions et prit le chemin de Fustat. Mais une sentinelle l'arrêta sur les frontières. De là il envoya les originaux de quarante lettres qu'Ibn Mudabbir avait écrites et dans lesquelles il accusait Ibn Tulun de prétendre au choix d'un Calife et lui imputait plusieurs autres trahisons. Ibn Tulun en fut désagréablement surpris.

Et Sa'd de continuer :

“Peu de temps après, Amagur mourut. Ibn Tulun s'empara de Damas et devint bientôt le maître de toute la Syrie. Il m'envoya à Ramlah pour arrêter Ibn Mudabbir et le lui ramener. C'est ce que je fis. Ibn Tulun le jeta dans un cachot où il fut traité si durement qu'il en perdit la vue. Ibn Mudabbir mourut en prison”.

XIII.—IBN MUDABBIR ET UN PERCEPTEUR D'IMPOTS.

Sahl ibn Saif (1) me dit :

“Je rentrais un jour en compagnie d'Ahmed ibn Mohamed ibn Mudabbir quand une femme l'aborda et lui dit :

— Seigneur, nous sommes cent personnes qui vivons sur les frais d'un tel, le percepteur d'impôts que vous avez arrêté. Cette arrestation cause la ruine

(1) Négociant vivant à Fustat à cette époque.

de sa famille. Ne vous faites pas maudire en la maintenant car Dieu pourra nous exaucer.

— Si vous comptez me maudire, faites-le avant l'aube, dit-il ironiquement, cela profitera mieux à votre ami.

Cette réponse m'avait absourdi, me dit Sahl.

Moins d'un mois après, Muhamed ibn Hilal (1) succédait à ibn Mudabbir. Il le rencontra pour la première fois chez Ahmad Ibn Tulun. Comme il était informé sur bien de sujets qu'Ibn Mudabbir croyait qu'il ignorait, il lui posa du premier coup cette question :

— Le montant des recettes provenant de l'impôt foncier s'élève à telle somme et les revenus des taxes à telle autre. Avez-vous tout perçu ?

— Pardon, reprit Ibn Mudabbir. Je n'ai pas reçu l'ordre de vous livrer sans exception toutes les recettes. Il se peut que l'Émir des Croyants ne vous ait affermé que l'impôt foncier.

Le nouvel intendant réclamait toujours, mais n'obtenait d'Ibn Mudabbir que cette réponse :

— Rien ne m'y oblige.

Aussi, le jour où Muhammed ibn Hilal reçut l'ordre d'arrêter Ibn Mudabbir, s'empressa-t-il de lui faire porter la djobbah d'un palefrenier qu'on lui ferma au cou, puis on le laissa sur le bord du chemin sur un tas d'ordures. La femme dont il s'était moqué fut la première à passer par là. L'ayant vu, elle lui dit :

— O, Abul-Hassan, que Dieu vous récompense de votre bienfait. Vous nous avez rendu plus de bien que vous ne nous aviez fait de mal. Nous avons

(1) Directeur des Finances sous Ahmad Ibn Tulun.

suivi le conseil que vous nous aviez donné et il nous fut d'un grand secours.

Ibn Mudabbir et ses geôliers en furent émus jusqu'aux larmes et la femme se retira en priant Dieu en faveur du prisonnier.

IBN AD-DAYA
Traduction et notes de
PAULINE GUIRGUIS

BALZAC, FONDATEUR ET PRÉSIDENT DES GENS DE LETTRES DE FRANCE

Bientôt va s'ouvrir l'année Balzac. Elle durera — à la mesure de cet éclatant génie des Lettres — quinze mois, puisqu'elle va de l'anniversaire de sa naissance en 1799 à celui de sa mort en 1850. De nombreuses cérémonies sont prévues ; parmi les plus notoires se dérouleront celles qui seront organisées à Tours les 28, 29, 30 et 31 Mai prochains.

A l'occasion de ce cent-cinquantenaire et de ce centenaire, des flots d'éloquence vont pouvoir s'exercer avec d'autant plus d'abondance que "Balzac — homme" est un monde et que l'œuvre de Balzac est un prodigieux Univers : celui de cette "Comédie Humaine" réalisée en moins de vingt années avec une force et une réussite vertigineuses. Autrement dit, on va pouvoir évoquer dix, vingt, trente "Balzacs" (si l'on peut mettre au pluriel ce patronyme, devenu synonyme de gloire littéraire impérissable).

Au lendemain de la mort du romancier de *Le Curé de Tours*, Léon Gozlan, qui avait été son ami et qui a laissé sur lui des souvenirs pleins de couleur, s'écriait : — "Ce n'est pas cependant que cette vaste mer — car Balzac fut une mer ! — ne comprît pas certaines limites, mais il les posait si loin... que l'infini et le néant se fondaient en lui, à ce point que, bien souvent, au bout de ses projets, ou plutôt de ses rêves, il lui semblait être devenu fou et ceux qui l'écoutaient complètement imbéciles"... Oui, Balzac fut tout un

monde et, si on le veut, comme Gozlan l'a proclamé, "une mer".

On peut, au choix, trouver dans Balzac, vingt êtres différents et qui, pris isolément, feraient pour chacun d'eux un homme complet. On pourrait écrire, non pas la vie, mais les vies de Balzac : il y a en lui, un romancier, un conteur, un critique, un essayiste, un auteur dramatique, un journaliste, un homme d'affaires, un imprimeur, un amateur d'art, un observateur des mœurs. Il a été pareillement précurseur, homme moderne, inventeur de la publicité et de la propagande. Il a été amoureux, amant, ami, mari. Son œuvre, d'une ampleur exceptionnelle, atteste qu'il fut encore grand ingénieur, homme de loi, comptable rigoureux, urbaniste et géographe. Si, dans sa vie privée, il montra bien des désordres et subit pas mal de mésaventures, il fit preuve dans les affaires publiques ou nationales, d'énormément de perspicacité, touchant au génie visionnaire. Ne fut-il pas l'un des premiers à croire à l'avenir des chemins de fer ; à s'attacher, dès 1837, à démontrer l'importance pour l'économie britannique du percement de l'isthme de Suez ? N'a-t-il pas exprimé des idées coloniales modernes et généreuses ? Et, enfin, ses vues si précises sur la nécessité d'une hydraulique agricole ne sont-elles pas celles d'un ingénieur inspiré et d'un géographe remarquable ?

Cependant, Balzac est encore autre chose, pour nous, Ecrivains de France. Il a été l'un des fondateurs de la Société des Gens de Lettres et l'un de ses premiers Présidents (le deuxième, après Villemain). Dans le vieil Hôtel de Massa, où siège à Paris, à l'ombre de l'Observatoire, le Comité actuel des Gens de Lettres, le portrait de Balzac (à côté de celui de Victor Hugo) nous rappelle une tradition et un exemple.

Le bouillonnement intellectuel de la Restauration, le sursaut de la Monarchie de Juillet, l'apparition de

la Presse à bon marché (à laquelle il collabora en 1830 et 1831), la puissance du machinisme industriel brusquement révélée ne pouvaient que retenir l'attention de cette âme impétueuse, qui montait à la conquête des idées, comme on monte à l'assaut.

La première notion d'une société des Gens de Lettres s'imposa à Balzac en 1833 ; il en fut le véritable créateur, le véritable inspirateur. Dans son œuvre, il avait déjà déploré l'exploitation que subissait le génie qui crée (dans quelque branche de l'activité humaine que ce soit). Lui, l'inventeur d'idées, n'était-il pas inlassablement et abondamment dépouillé par les "frelons" qui, à l'abri et sous le couvert des lois, vivent, en fait, de l'invention d'autrui ? Avec son tempérament combattif, il s'éleva contre ce rôle de dupe qu'on faisait vivre aux créateurs ; il porte le procès avec véhémence devant l'opinion pour défendre les "Gens de Lettres" contre un ambient brigandage : de ce procès, étendu du particulier au général, naquit la Société des Gens de Lettres, dont le renom est désormais universel, car elle groupe les élites et l'ensemble de ceux qui écrivent ; elle défend leurs intérêts, en maintenant très haut l'honneur professionnel.

Dès que son œuvre se développa et commença à connaître un succès de vente appréciable, Balzac s'aperçut qu'il était effroyablement pillé. Faute de spécification de la propriété littéraire, il vit, sous ses yeux, se produire l'exploitation éhontée de son fameux conte : *Le Colonel Chabert*. De là, sa révolte et son admirable "Lettre aux Ecrivains du XIXe. siècle" dans *La Revue de Paris*, où il dit notamment : "— Toutes les lois sont pour nous, écrivains qui prodiguons des trésors. Il a fallu suspendre ces lois pour nous dépouiller. Nous apportons au Pays des Trésors qu'il n'aurait pas, indépendants du sol, et des transactions

sociales, et, pour prix du plus exorbitant de tous nos labeurs, le pays en confisque les produits”.

Comme moyen efficace de défense, Balzac demandait, dès 1833, à tous les écrivains de s'assembler, de former une société — comme les auteurs dramatiques avaient fondé la leur. Dès lors, la société des Gens de Lettres était *en puissance*. Il assignait d'ailleurs dans sa “Lettre” tout un programme à la future Société ; régénérer la librairie ; lois sur la propriété littéraire ; “attachés culturels” ; philanthropie ; et cette formule décisive : “Réunis, nous sommes à la hauteur du pouvoir qui nous tue individuellement”. Chaque phrase jalonne à l'avance la voie dans laquelle la future Société devait s'engager, à la suite des efforts constructifs de Louis Desnoyers ; car, entraîné par une surproduction fiévreuse, Balzac n'avait pas le temps de donner à son idée de Société la forme et la formule pratiques. Cependant, le puissant romancier ne cessa de poursuivre sa campagne, la plume à la main, en franc-tireur de génie.

En 1838, avec un groupe de littérateurs, Pierre Desnoyers réunit (en avril) la première assemblée de la Société enfin fondée. Parmi les adhésions, ne figure pas celle de Balzac. Boude-t-il ? En tout cas, la bouderie ne dure pas longtemps : le 28 décembre 1838, il demande son admission. Dès lors, il est dans la place et y fera sa place. La lecture des procès-verbaux du Comité atteste son activité et sa fécondité d'idées, dont beaucoup choquent ses collègues. Après Villemain, le Président de fondation, c'est cependant Balzac qui est nommé Président des Gens de Lettres de France en 1839 — il y a, tout juste, 110 ans.

L'un des premiers actes de Balzac, président des Gens de Lettres, fut la publication d'un recueil auquel pouvaient participer les membres de la Société (il y contribua par une “nouvelle”, *Pierre Grasson*). Son

action s'affirme, sur tous les terrains, pour grouper solidement "sa société", la constituer fortement, sagement, dans des conditions d'unité imposante : "On a entendu créer un centre où les forts tendissent la main aux faibles, où les ressources de l'association vinssent en aide aux misères de l'isolement"... Désormais, grâce à Balzac, il faudra "compter avec l'intelligence qui n'a su compter avec personne"...

Sous son inspiration, de grands projets sont envisagés : par exemple, d'écrire un Dictionnaire de la Langue française... Il eût surtout à vaincre certaines hostilités que soulevait la création de la Société, sans renoncer à des initiatives grandioses : un annuaire littéraire, une banque au profit des membres de la société, un code littéraire ; on ne saurait résumer davantage les travaux du Président Balzac en faveur de la corporation entière des Gens de Lettres. Lassé par des luttes incessantes, il offrit sa démission en octobre 1841 ; cette démission ne fut pas acceptée. Il passa la main, pour la présidence, en fin d'année, et resta membre de la Société.

Dans les procès-verbaux de la Société, on lit, à la date du 20 août 1850 : "On apprend la mort de Balzac". Simples mots, dont l'écho fut profond.

Depuis, son nom est gravé dans le marbre du Mémorial de la Société et, ineffaçablement, dans le cœur des Gens de Lettres de France.

PIERRE DESCAVES

ALBERT ROUSSEL

Les années, si chargées d'événements tragiques, qui ont passé depuis la mort d'Albert Roussel, survenue le 23 Août 1937, n'ont point obscurci le souvenir que nous gardons de lui. Pour ses amis, rien d'étonnant dans cette fidélité : il était du petit nombre de ceux que la mort ne parvient pas à retrancher de la vie, et qui demeurent, malgré la séparation, tout près de nous. Mais pour les autres, pour ceux qui n'ont pas connu l'homme qu'il fut, les qualités de son cœur et de son esprit se révèlent avec toute leur fraîcheur dans sa musique. Et les raisons en sont simples et autant dire naturelles : Albert Roussel n'a rien fait d'autre dans son œuvre très variée que d'exprimer sincèrement sa personnalité. Il est de ceux qui ont su demeurer eux-mêmes, sans concessions aux modes changeantes.

Né à Tourcoing le 5 Avril 1869, Albert Roussel se destina d'abord à la marine et entra à l'Ecole Navale, Comme enseigne de vaisseau, il navigua sur la *Melpomène* — une des dernières frégates à voiles, puis sur le *Styx*, canonnière qui l'emporta en Extrême-Orient. Mais il entend l'appel de la musique qui le sollicite ; au printemps 1894, il démissionne, étudie l'harmonie et le contrepoint avec Eugène Gigout, entre à la Schola Cantorum où il se montre élève aussi ponctuel qu'il avait été officier discipliné. Il y a pour maître Vincent d'Indy. Mais bientôt lui-même est assez docte pour enseigner à son tour et on lui confie une classe de contrepoint où il a pour élève Erik Satie, élève plus vieux que le professeur, mais qui, sur le tard, veut compléter son

bagage et soumettre ses fantaisies empiriques au contrôle d'une discipline rigoureuse.

Entre temps d'ailleurs, Roussel, abordant tous les genres, a donné dans tous ses preuves de maîtrise. Un trio, une suite de piano, une sonate de violon, sont suivis d'une symphonie, le *Poème de la Forêt* qui, en 1909, le fait connaître du grand public. Deux ans plus tard, avec les *Évocations*, il apporte l'œuvre décisive qui l'impose définitivement. Ces trois "esquisses symphoniques" annoncent déjà *Padmâvatî*. Rien tant que ses *Évocations*, rapportées d'un voyage aux Indes, ne fait mieux comprendre ce que l'on veut dire quand on parle de la "couleur" d'une musique : elles nous donnent de l'Inde, de la "ville rose" et du "fleuve sacré" une image chaude, lumineuse et qui laisse à l'auditeur une impression mystérieuse et profonde.

La musique pour *le Festin de l'Araignée* (ballet créé au Théâtre des Arts en 1913, puis repris à l'Opéra-Comique et entré enfin au répertoire de l'Opéra) est une réussite non moins éclatante. Aussi bien au théâtre qu'au concert, où elle est condensée sous la forme d'une suite, la partition du *Festin* nous fait témoins de ces drames de férocité et de ruse que l'instinct de la conservation suscite dans le monde des insectes, un monde moins différent du nôtre que nous ne l'imaginons. Albert Roussel songe dès ce moment à *Padmâvatî* dont Louis Laloy lui a confié le livret. Aux Indes, Roussel s'est non seulement enivré des paysages, il a pénétré, — et par la musique — l'âme même de cette civilisation. Mais le poète chez lui se double d'un savant et d'un humaniste. Il va réussir à faire passer dans son ouvrage l'essence même d'un symbole que le texte littéraire seul n'aurait pu qu'imparfaitement exprimer.

Padmâvatî est l'épouse de Ratan-Sen, roi de Tchitor. Elle est aussi belle que vertueuse, si belle même, qu'un

brahmane s'est épris pour elle d'une folle passion : il rôde autour de Padmâvatî et Ratan-Sen le chasse. Ivre de vengeance, il s'enfuit à la cour d'Alaouddin, prince de Dehli, qu'il décide à entreprendre une guerre contre le roi de Tchitor. Par ruse, feignant de vouloir la paix, Alaouddin et le brahmane viennent au palais de Ratan-Sen, et voient Padmâvatî. Le roi de Dehli aussitôt la désire, et, sur le conseil du Brahmane, il exige qu'on lui livre la reine pour prix de la paix. La foule indignée, met à mort le prêtre félon ; Padmâvatî prie ardemment le dieu de la sagesse ; en vain ; la guerre recommence, acharnée, terrible. Ratan-Sen est blessé mortellement, et l'ennemi s'est emparé des défenses extérieures de la ville ; bientôt il sera à la porte du palais. Alors, Padmâvatî perce le cœur du roi d'un coup de poignard, fait dresser le bûcher funèbre et y monte elle-même pour s'étendre auprès du cadavre de son époux. Lorsqu'Alaouddin arrive vainqueur il n'aperçoit plus qu'une fumée légère se dégageant des cendres, symbole de la vanité de son désir.

La partition est plus riche encore, plus colorée que celle des *Évocations*. En se servant très librement des *ragas* de l'Inde (qui sont des formules modales) Roussel est parvenu à donner à certains passages une valeur expressive parfaitement neuve et qui nous étonne, qui nous charme comme la révélation d'une musique complètement ignorée. La proclamation, au début du 1er acte, nous le montre sans tarder ; les danses guerrières, les danses des femmes du palais ont une variété de rythme, une sinuosité surprenantes. Les chants d'Alaouddin et les chœurs qui les accompagnent sont d'une nouveauté que dépasse encore le chant du brahmane qui célèbre Padmâvatî "vivante image du lotus céleste". Jamais aucune musique n'a donné pareille impression de rêve mystérieux. La mise à mort du brahmane est d'une beauté sauvage, et le second acte,

presque entièrement fait de danses — Roussel et Laloy voulaient dans *Padmâvatî* rénover l'opéra-ballet de Rameau — est dominé par la mort du roi et les adieux de *Padmâvatî*. Roussel a trouvé là des accents qu'on ne peut écouter sans en être bouleversé.

Dès son apparition à l'Opéra *Padmâvatî* fut regardée comme un des ouvrages capitaux de la musique contemporaine. A chaque reprise cette impression fut confirmée.

Dans les œuvres qu'il donna ensuite — *La naissance de la Lyre, Ariane et Bacchus, Aenæs*, au théâtre, au concert ses quatre *Symphonies*, sa *Suite en Fa*, sa *Sinfonietta*, son *Psaume*, Albert Roussel a su se renouveler chaque fois sans rien perdre de son originalité, sans rien concéder à la mode. Il fut l'un des pionniers de la jeune génération à laquelle il a donné l'exemple d'une haute conscience et d'un goût très sûr. Et c'est pourquoi sans doute, son souvenir est demeuré si vivant parmi nous, puisque, chez lui, l'Homme était aussi attachant que l'artiste, aussi droit, aussi sincère que le musicien.

II

L'ÉVOLUTION DE LA MUSIQUE DE BALLET

Adolphe Adam, dans ses *Souvenirs*, a écrit à propos de *Giselle* : “Rien ne me plaît davantage que cette besogne qui consiste, pour trouver l'inspiration, à regarder les pieds des danseuses. On me blâme d'user le temps de la jeunesse et du printemps de la production à ce travail de manœuvre chorégraphique. Travail de manœuvre, soit ! Mais le travail est ma muse et ma vie

Tout est plaisir pour moi dans celui qu'on fait état de mépriser... J'écris les idées qui me viennent, et elles me viennent toujours, les aimables filles. Et il m'arrive, tout harcelé que je sois, par le maître de ballet, de les trouver fraîches et jolies. On ne travaille plus, on s'amuse..."

Harcelé, Adam le fut en effet. Théophile Gautier, qui avait conçu l'idée première de *Giselle* d'après quelques lignes de Henri Heine sur la légende des Willis, a rapporté qu'aussitôt qu'il eut achevé le scénario en collaboration avec Saint-Georges, Adam se mit au travail. On était pressé — et Gautier plus que tout autre — de faire briller Carlotta Grisi à qui le rôle principal était dévolu. Au bout de la semaine, dit Gautier, Adam avait improvisé la musique, les décorations étaient presque achevées, et les répétitions allaient grand train". Déplorable hâte, sans doute : si la partition de *Giselle* nous paraît aujourd'hui si faible, c'est bien en partie le manque de temps laissé au compositeur qui en est responsable. Mais en partie seulement : Adam est de ceux qui, se fiant à leur facilité, n'ont jamais cherché longtemps le moyen de parfaire ce qu'ils venaient d'imaginer, n'ont jamais montré beaucoup de scrupules sur le choix de leurs thèmes ni sur leur orchestration. Il y a dans *Giselle* quelques motifs que Chopin aurait pu signer ; auprès d'eux, on en trouve d'autres — comme l'entrée des vendangeuses — qui auraient mieux convenu à faire tourner des manèges de chevaux de bois qu'à faire évoluer de gracieuses ballerines sur la scène de l'Opéra. Ces défauts, pour pénibles qu'ils soient, n'ont pas empêché *Giselle* de demeurer au répertoire, et, depuis la création le 28 Juin 1841, de n'avoir pas été détrônée de son rang de chef-d'œuvre du ballet blanc, du ballet romantique ; et, de génération en génération, chaque grande danseuse

tient à y paraître pour obtenir la consécration de son succès.

A quoi tient donc cette longévité d'une œuvre qui, musicalement, se révèle aussi faible ? A la qualité de la chorégraphie de Coralli ? Sans doute ; mais cette chorégraphie, excellente, variée, — les fanatiques de la danse disent même : sublime, — Coralli n'eût pu l'établir sur une musique qui n'eût pas été elle-même variée, et excellente au point de vue de la netteté des rythmes et de l'opposition des mouvements permettant au maître de ballet de composer ses enchaînements, de faire alterner adages, ensembles, pas de deux, etc. Coralli avait pour devancier Philippe Taglioni, le père de la célèbre étoile, et dix ans avant *Giselle* Taglioni avait mis en scène la *Sylphide* qui valut à sa fille un vrai triomphe. La *Sylphide* n'a pu, malgré ce succès dû à l'interprétation, demeurer au répertoire. Il arrive qu'on la reprenne — et récemment encore, elle a reparu. Mais ses résurrections sont sans lendemain. *Giselle* demeure au contraire, parce qu'on y trouve ce qui n'est pas dans la *Sylphide*, ce qu'Adam y a mis, ce que Léo Delibes allait mettre dans *la Source*, dans *Coppélia*, dans *Sylvia* (avec beaucoup plus de talent qu'Adam dans son ouvrage), ce qu'Edouard Lalo allait mettre dans *Namouna* — et cette fois avec du génie.

La vertu, qui a conféré à ces ballets le pouvoir de durer, peut se définir d'un mot : le musicien a conçu ses partitions en *fonction* de leur objet : la danse. Une musique de danse peut être d'excellente musique. Cela arrive, et cela ne gêne rien : *Namouna* (devenu *Suite en blanc* depuis dix ans à l'Opéra) en est la preuve. Mais une musique de danse ne peut pas s'accommoder de ce que le poème symphonique, destiné au concert, permet naturellement. Au temps d'Adam, et même quelque vingt ans plus tard, au temps de Delibes, le musicien qui écrivait un ballet, travaillait sur les in-

dications du chorégraphe. Celui-ci lui donnait un schéma très précis des rythmes sur lesquels il se proposait d'ordonner ses enchaînements : ici, tant de mesures allegro vivace, puis tant de mesures andante, à deux, à trois temps, etc. tout cela réglé d'après le scénario du librettiste. La collaboration entre les auteurs, les créateurs du ballet était étroite.

Un moment est venu où l'on a porté à la scène, pour la danse, des musiques qui n'avaient pas été conçues dans ce dessein. Le chorégraphe devait s'en accommoder tant bien que mal, imaginer à faire exécuter dans l'espace, les mouvements correspondant au dessin mélodique et rythmique de la partition. Parfois, le résultat fut bon ; d'autres fois, et plus souvent, médiocre. L'habitude est ainsi venue de rompre la collaboration préalable du musicien et du maître de ballet. Le compositeur a travaillé seul, sur le libretto, et l'on a apporté au chorégraphe un ouvrage terminé, auquel il n'est plus possible de rien changer sauf quelques détails lorsque la tâche de celui-ci semble vraiment impossible. Et nous venons de voir, aux ballets de Monte-Carlo aussi bien que sur les scènes parisiennes, quelques ballets dont la musique est intéressante, bien écrite, mais qui n'ont point cette vigueur d'accent, cette netteté des rythmes sans lesquelles la danse ne peut être qu'une sorte de mimique inexpressive.

Est-ce cette carence qui a conduit certains maîtres de ballet à concevoir des ouvrages purement chorégraphiques, où la musique est réduite à la simple percussion (comme dans *Icare*, de Serge Lifar), ou bien même, qui se passent complètement de musique, comme un récent ballet de David Lichine qui s'exécute sans que le silence soit autrement rompu que par le martèlement ouaté des chaussons de danse sur le plancher de scène ? Certainement. La complexité de mesure de la plupart des partitions modernes a pour effet de gêner le maître

de ballet. Les danseurs “comptent”, mais point comme “comptent” les musiciens. Autrefois où la musique respectait la carrure — c’est-à-dire procédait par successions de huit mesures en huit mesures de même mouvement sur un même rythme, la tâche du chorégraphe était plus aisée. Aujourd’hui que les compositeurs usent d’une liberté beaucoup plus grande, (très légitime, on en convient, dans la symphonie et dans le poème symphonique) la tâche du maître de ballet s’est compliquée de telle manière que le résultat est parfois détestable. Dans ce domaine comme en beaucoup d’autres, aller de l’avant, ce serait sans rien abandonner de ce qui est profitable dans ce que nous ont apporté les novateurs retourner sagement au passé. La musique de danse a sa noblesse : la symphonie est née de la suite qui n’était elle-même qu’une succession de danses de rythmes opposés.

RENÉ DUMESNIL

LA VIE THÉÂTRALE

LA REINE MORTE

C'est par la *Reine morte* que M. Henry de Montherlant, déjà célèbre par une importante suite de romans pathétiques, depuis la *Relève du Matin* jusqu'aux *Lépreuses*, a abordé la scène. Mais le mouvement et le relief des dialogues, dans ses livres, et le poème dramatique de *Pasiphaé* prouvaient ses dons d'homme de théâtre.

Oui, le drame est noble, et neuf ; sur un sujet archiosé !... Car il s'agit des amours héroïques d'Inès de Castro et de Pedro de Portugal, dont les corps, depuis plus de cinq siècles et demi, reposent sous les voûtes de l'église d'Alcobaça, dans les plus beaux tombeaux qui se puissent imaginer. Le roi, à la barbe annelée, est représenté serrant des deux mains la poignée et le fourreau de sa large épée contre son corps ; la reine Inès assassinée sur l'ordre de son beau-père le roi Alphonso, quand Pedro n'était encore qu'un enfant indolent, a un grand front découvert, un pâle sourire, et les doigts joints pour la prière. On explique que les deux sarcophages sont placés de telle sorte que lorsqu'ils s'ouvriront, à l'heure du Jugement, Pedro et Inès, en se levant, se trouveront face à face, et pourront échanger un baiser. Telle fut la volonté de Pedro, devenu roi. Avant de faire conduire le cadavre d'Inès morte depuis cinq ans, à Alcobaca, entre des porteurs de torches rangés des deux côtés de la route, depuis Coimbra, il avait vengé la victime. Les conseillers du roi avaient eu le coeur arraché,

“par les épaules”. Et les courtisans tremblants, ceux qui n’avaient pas protesté, les complices par mutisme, durent s’agenouiller devant le cadavre corrompu, assis sur le trône, en robe de parade, et baiser la main pourrie. Scène finale du drame, dans l’Histoire. Scène horrible que, ni Houdar de La Motte, ni Veley de Guevara, auteur andalous du XVIIème siècle, ni d’autres dramaturges séduits par l’amère poésie de ces amours et leur dénouement funèbre, n’ont osé représenter. M. de Montherlant a porté ailleurs son attention. Si charmante qu’il fasse Inès, tendre, passionnée, éloquente comme Clémence Isaure, vraie héroïne pour chanson de geste et poèmes de Cour d’amour ; si touchant que soit son Pedro, cavalier-troubadour, ce sont des amoureux comme on en entend beaucoup. Ils roucoulent ; et leurs propos sont enguirlandés de ravissantes images. On n’écoute pas mieux, dans l’*Astrée*. Bien entendu, un écrivain comme M. de Montherlant côtoie la fadeur sans y choir. Mais nous la sentons toute proche, et nous redoutons un accident.

Deux personnages, secondaires chez ses prédécesseurs, et auxquels il a donné un relief extraordinaire, accaparent notre attention : l’Infante de Navarre, à qui Pedro vient d’avouer qu’il aime ailleurs, et ne tient pas, malgré la volonté de son père, à une union sans amour ; et le roi de Portugal, Alphonso, que M. de Montherlant appelle Ferrante.

A son entrée, quand le rideau se lève, l’Infante donne un choc au spectateur. Elle est en fureur. “Je me plains à vous, je me plains à vous, Seigneur ! — dit-elle au Roi. Je me plains à vous, je me plains à Dieu ! Je marche avec un glaive enfoncé dans mon coeur. Chaque fois que je bouge cela me déchire”. C’est là le langage de cette enfant de dix-sept ans, brûlante d’orgueil, étincelante de noblesse, qui se juge

offensée. On l'a appelée pour un mariage politique, qu'elle accepte par devoir. Et voici qu'un prince ose la repousser ! Toute la Navarre va frémir, comme l'arbre dont on arrache une feuille !

Oh ! La merveilleuse petite bête sauvage ! Fine comme une gazelle, ardente comme une cavale. Ses paroles claquent comme des coups de mousquet ! Elle n'est peut-être pas intelligente. Mais elle éclate de passion et de force. Elle est le meilleur de l'Espagne. C'est un personnage romantique ; sans aucune des tares du romantisme, qui sont le creux de l'éloquence, l'abus des mots, la surcharge et les guillichages. Sa parole est une épée droite. Plus tard on la verra émue des dangers qui s'amassent autour d'Inès. Il lui aura suffi de la voir, et l'Infante, qui méprise l'homme, que l'homme dégoûte, prendra le parti de cette tendre beauté... Elle lui offrira de l'emmenner en Navarre sur son vaisseau. Mais on n'enlève pas Inès de la terre où vit Pedro. "Vous avez laissé passer le moment où je vous aimais... Allons, soyez sublime tout votre saoul, et mourez-y. Adieu". Scène mystérieuse, inutile à la marche de la pièce; annexe inattendue à l'architecture du drame. Et l'un de ses plus sûrs attraits. Une âme y palpite.

Le caractère du roi Ferrante est un portrait fouillé; il est au *Maître de Santiago*, à don Alvaro, protagoniste du second drame écrit par M. de Montherlant, ce qu'un Vélasquez ou un Titien est à un Greco. Moins sombre, plus souple ; moins saisissant. Ferrante, à soixante ans, est usé de corps et d'âme par le pouvoir, par l'expérience, par le mépris. Il fait le mal, en pleine connaissance de ses torts, et de l'inutilité de son crime. "Pourquoi est-ce que je la tue ?" Voilà ce qu'il se dit, pendant que ses tueurs courent après Inès. Il l'avait défendue contre ses conseillers, dont la haine et l'hypocrisie lui soulevaient le cœur. Il la tue parce que cela

dénouera ses embarras avec le pape qui refuse de rompre le mariage secret d'Inès et de Pedro ; et il est fatigué de cette affaire. Il hait la dissimulation ; et il est virtuose en fourberie. Il fait sonner haut sa majesté et ses devoirs envers son peuple ; mais il mesure la vanité de tout cela. Parlant ferme, bien dressé sur ses talons, l'oeil d'un rapace, — au fond, c'est un être ondoyant et divers. Don Carlos et Tartuffe. La philosophie dédaigneuse, provocante, léonine et serpentine de M. de Montherlant a trouvé son interprète. On peut tout faire dire à Ferrante ; et même les choses basses, qu'il dit avec superbe. Il meurt en gémissant sur "ce noeud épouvantable de contradictions" qui est en lui. Il est châtié de trop d'intelligence, et de pas assez de coeur. Il juge son fils médiocre, il le crache... Ce thème du père déçu par un fils insuffisant, et qui ricane des faiblesses de l'amour paternel, il est familier à M. de Montherlant. Ferrante, comme tous ses héros, est pétri de lui-même.

Par ces deux figures, et par la beauté du langage, moins dépouillé, plus gonflé de soi-même que celui du *Maître de Santiago*, la *Reine Morte* est oeuvre d'art. Elle unit curieusement la force de la tragédie aux dehors du drame romantique.

ROBERT KEMP

TABLE DES MATIÈRES

POÈMES — ESSAIS — ROMANS.

		Pages
BENDA (JULIEN)	<i>Valons-nous moins que le "bon vieux temps" ?</i>	21
„ „	<i>L'Europe sera une victoire de l'abstrait sur le concret.</i>	89
„ „	<i>Les lettres de noblesse d'un genre.</i> ...	177
DUPERTUIS (JEAN)	<i>Auto-Instruction et Ecole Active.</i> ...	94
IBN AD-DAYA	<i>Le livre de la Compensation et de la Bonne Fin. (traduction et notes de Pauline Guirguis)</i> ...	45,136,208
DE MIOMANDRE		
(FRANCIS)	<i>Sérieux et Frivolité</i>	68
„ „	<i>L'éternel dialogue</i>	182
DE RENÉVILLE		
(A. ROLLAND)	<i>La Poésie et l'Hermétisme</i>	203

ARTS — HISTOIRE — LITTÉRATURE.

AUDIBERT (RAOUL)	<i>L'Histoire et les Mémoires.</i>	198
DELANGE (RENÉ)	<i>Comment Alain enseignait l'art de penser.</i>	41

	Pages
DESCAVES (PIERRE)	<i>Georges Rodenbach</i> 77
„ „	<i>Balzac, fondateur et président de la Société des Gens de Lettres de France.</i> 238
DRIOTON (ETIENNE)	<i>Le Jugement des Ames dans l'Ancienne Egypte.</i> 1
DUMESNIL (RENÉ)	<i>Vertu du Silence.</i> 82
„ „	<i>Chopin et la France.</i> 173
„ „	<i>Albert Roussel.</i> 243
„ „	<i>L'évolution de la musique de ballet</i> ... 246
EMMANUEL (PIERRE)	<i>Présentation d'un Poète</i> 30
„ „	<i>Romantiques Allemands et Moralistes Français</i> 127
FAHMY (SCANDAR)	<i>Trois poètes satiriques du premier siècle de l'Islam.</i> 187
MARAN (RENÉ)	<i>Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française...</i> 25
DE RENÉVILLE (ROLLAND)	<i>La doctrine poétique de Saint Pol-Roux</i> 73
CHRONIQUES.	
BRUCH (JEAN-LOUIS)	<i>“Oublieuse Mémoire”</i> 163
DESCAVES (PIERRE)	<i>Les Lauriers du printemps et de l'été sont coupés</i> 166
DUMESNIL (RENÉ)	<i>Le Festival de musique romantique de Strasbourg</i> 170
KEMP (ROBERT)	<i>La Reine Morte.</i> 251
MARAN (RENÉ)	<i>Un nouveau “Grand Meaulnes”</i> ... 159



Situation unique

au bord du Nil, près du Sporting et du Jardin de la Grotte
4, Rue Ibn El-Machtoub, Tél. 45576, Madame MORIN

Les programmes officiels

TOUTES LES CLASSES

TOUS LES EXAMENS

BACCALAURÉAT

1^{re} PARTIE

2^e „ : Philosophie, Mathématiques

MAXIMUM DE SUCCÈS

Petits groupes d'élèves. Professeurs spécialisés

* * *

UNE SECTION ANGLAISE

Prépare avec succès depuis 10 ans aux examens anglais

Cours Supérieur de Littérature, d'Art et de Philosophie

COURS COMMERCIAUX

DEMI-PENSION — AUTOBUS

Rentrée le Jeudi 6 Octobre 1949

BANQUE MISR

S. A. E.

Fondée en 1920

R. C. Caire No. 2

Siège Social : LE CAIRE

151, RUE MOHAMED BEY FARID (ex EMAD EL DINE)

Téléphone No. 78295 et 78090

Succursale à Alexandrie :

19, Rue Talaat Harb Pacha



**AGENCES DANS TOUTES LES VILLES
IMPORTANTES ET PROVINCES D'ÉGYPTE.
CORRESPONDANTS
DANS LE MONDE ENTIER.**



**Toute Opération de Banque
Location de Coffres Forts
Caisse d'Epargne**

Assurances sur la Vie

L'UNION = VIE

LE CAIRE :
7, Avenue Fouad 1er

R.C.C. 4054

ALEXANDRIE :
1, Rue Debbané

R.C.A. 10036

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Siège Social : Paris — 14, Rue Bergère

AGENCES EN EGYPTE

ALEXANDRIE

LE CAIRE

PORT-SAID

R. C. 255

R. C. 360

R.C. Canal II



TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
Ouverture de Crédits Documentaires



AGENCES EN FRANCE
EN GRANDE-BRETAGNE — EN BELGIQUE
AUX INDES ANGLAISES — EN AUSTRALIE
A MADAGASCAR — EN TUNISIE



Filiale à New-York

**THE FRENCH AMERICAN
BANKING CORPORATION**

31, Nassau Street

BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTE

Société Anonyme Egyptienne

Capital Souscrit	L.Eg.	1.000.000.—
Capital Versé		500.000.—
Réserve		200.000.—



Siège Social au Caire, 45, Rue Kasr el Nil.
Siège à Alexandrie, 16, Rue Talaat Harb Pacha.



**TRAITE TOUTES
OPÉRATIONS DE BANQUE**



Location de coffrets privés modernes dans
une chambre forte.



R.C.C. 39

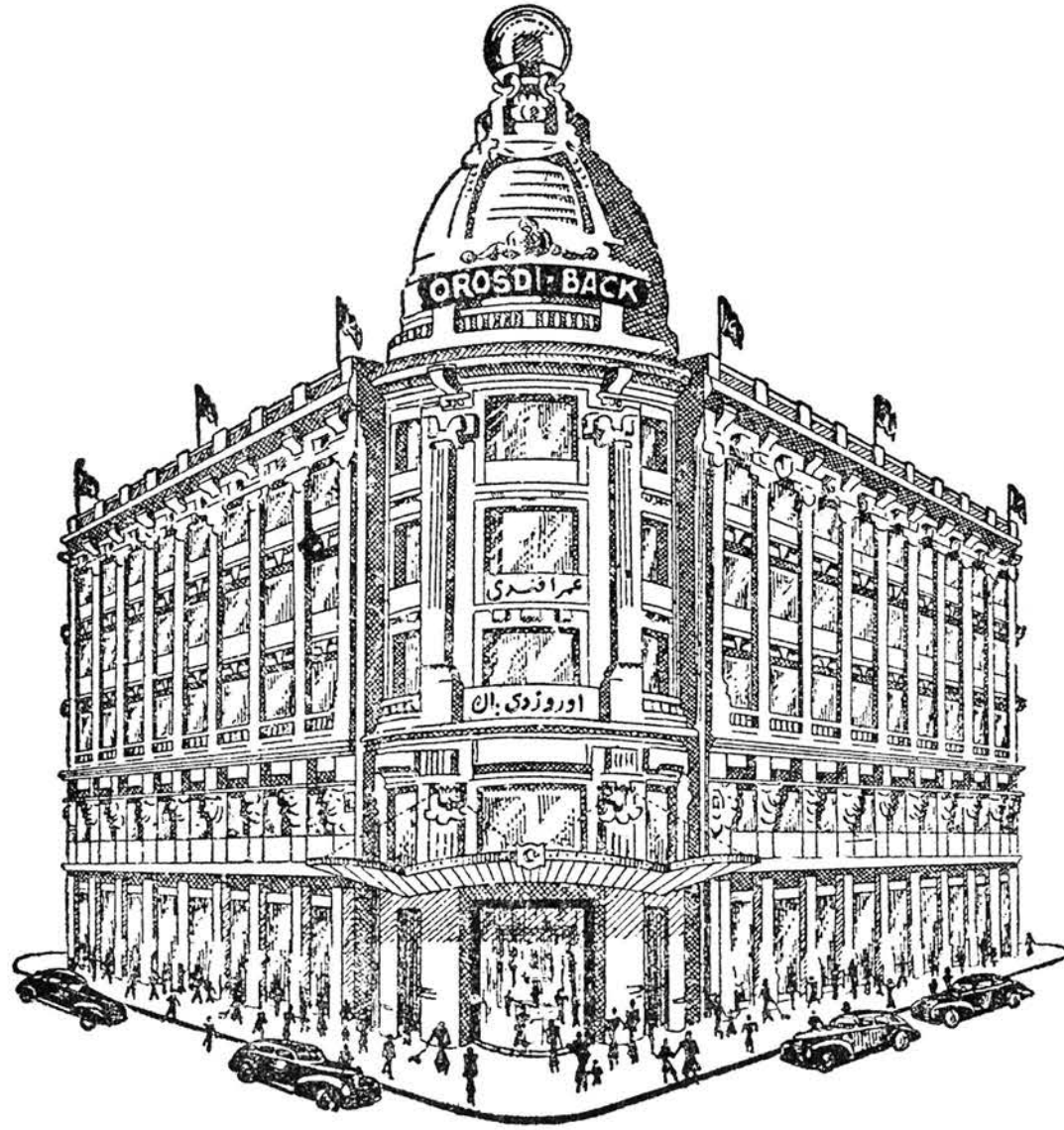
R.C.A. 692

• OROSDI - BACK • OROSDI - BACK •

NOUVEAUTÉS

D'AUTOMNE

AUX
ÉTABLISSEMENTS



OROSDI - BACK • OROSDI - BACK • OROSDI - BACK • OROSDI - BACK •

OROSDI - BACK • OROSDI - BACK • OROSDI - BACK • OROSDI - BACK •

LE CAIRE

R. C. 302

PORT - SAID

ÉDITIONS DE *LA REVUE DU CAIRE*

BIR HAKIM

Volumes in-8°

PIERRE JOUGUET

L'ATHÈNES DE PÉRICLÈS ET LES DESTINÉES DE LA GRÈCE
UNE RÉVOLUTION DANS LA DÉFAITE

ÉTIENNE DRIOTON

LE THÉÂTRE ÉGYPTIEN

GASTON WIET

POSITIONS

DEUX MÉMOIRES INÉDITS SUR L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE

BERNARD DES ESSARDS

LA TOSCANE ET L'UNITÉ ITALIENNE

ALEXANDRE PAPADOPOULO

UN PHILOSOPHE ENTRE DEUX DÉFAITES

LA VÉRITÉ SUR LA RELIGION EN U. R. S. S.

Capitaine BOUCHARD

JOURNAL HISTORIQUE : LA CHUTE D'EL-ARICH

(décembre 1799)

VLADIMIR VIKENTIEV

LE CHOC (*roman*)

Volumes in-16°

TAHA HUSSEIN

LE LIVRE DES JOURS (*roman*)

TEWFIK EL HAKIM

JOURNAL D'UN SUBSTITUT DE CAMPAGNE (*roman*)

LA CAVERNE DES SONGES (*roman*)

GEORGES DUMANI

LA PAIX DU SOIR (*roman*)

VUES SUR LA GUERRE
LE TEMPS DE SOUFFRIR

MAHMOUD TEYMOUR

LA FILLE DU DIABLE (*contes*)

CAPITAINE G. . .

UN TÉMOIGNAGE

GASTON BERTHEY

UNE VIE A TATONS (*roman*)

LA
REVUE DU CAIRE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

3, RUE NEMR, LE CAIRE

Tél. 41586

LE NUMÉRO : 12 PIASTRES.

Abonnements pour l'Égypte P.T. 100;
pour l'Étranger, le port en plus.

N.B. — LE DIRECTEUR reçoit tous les jours
de 10 h. à 11 h. sauf les samedi et dimanche.